60¢
plus TPS

L
IBERTÉ

Volun -Boniface, du 4 au 10 décembre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«Quand on a demandé un "pull" dans un magasin, la vendeuse a dit qu'il n'y avait pas de poule ici.»

Le champion national de quilles masculin, Clément Perreault, au sujet des emprunts de la langue anglaise découverts en France lors du récent championnat mondial. **Page 16.**

L'après-Mitsou

La Fédération des caisses populaires du Manitoba est à la recherche d'un nom pour sa nouvelle mascotte, le tamia, qui remplacera sous peu l'écureuil familier. **Page 7.**

Couple toujours

Félix et Léontine Pelletier de Saint-Boniface ont célébré modestement leur 65e anniversaire de mariage en présence de leurs 12 enfants. **Page 19.**



photo: Laurent Gimenez

Des jouets par milliers!

Alphonse Durand travaille pour le Père Noël depuis plusieurs années. Mais rien qu'avec du bois. **Page 9.**

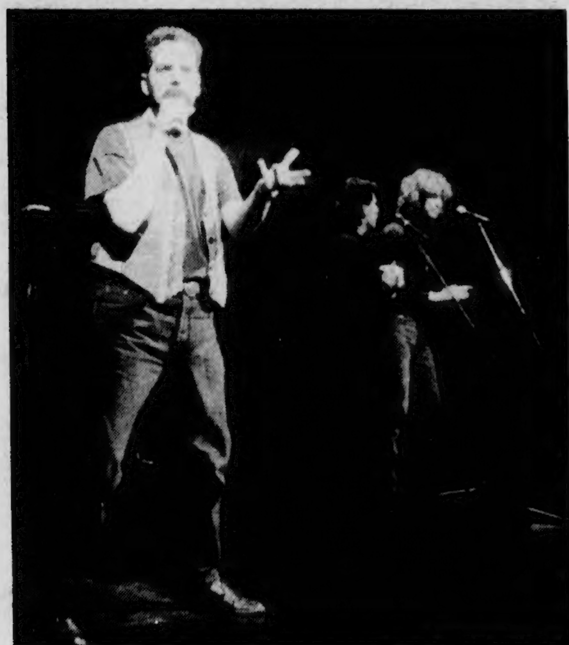


photo: Karine Beaudette

Au café des artistes

Le 100 Nons a fêté avec éclat ses 25 ans dans un décor de la boîte originale. **Page 10.**

Un esprit à découvrir

Le Bureau de développement économique tentera de mettre en valeur l'esprit d'entreprise lors d'un imposant colloque qui se déroulera le 11 décembre prochain. **Page 8.**

Les fusées de Saint-Pierre

Si les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys demeurent absents de la Hanover-Taché, la présence de hockeyeurs de ce village se fait toutefois sentir dans la région. **Page 15.**

La fin de Baden

La base militaire canadienne de Baden-Soellingen va fermer en 1993, l'année de son 40e anniversaire. Le Manitobain Marcel Gauthier est allé animer les cérémonies de la fermeture officielle. **Page 17.**

La Guignolée des hivernants

Les Associés du Fort Gibraltar ont pris la relève de la famille de Georges Beaudry dans l'organisation de la Guignolée dans le nord de Saint-Boniface. **Page 5.**

LA LIBERTÉ *et le temps des Fêtes*

En raison des fêtes de Noël et du jour de l'An qui tombent cette année un vendredi, veuillez prendre note des modifications suivantes à l'horaire de La Liberté.

1. Le numéro du 25 décembre paraîtra le 24. Les heures de tombée sont donc modifiées.
   Annonces régulières et petites annonces: le 21 décembre à midi.
   Communiqués de presse: le 21 décembre à 16 h.
2. Nos bureaux seront fermés le 24 décembre, à partir de midi, ainsi que les 25, 28 et 29 décembre. Les bureaux seront ouverts aux heures habituelles les 30 et 31 décembre, puis fermeront à nouveau le 1er janvier.
3. Il n'y aura pas de journal le 1er janvier. À la place, les éditions du 25 décembre et du 8 janvier seront plus volumineuses.

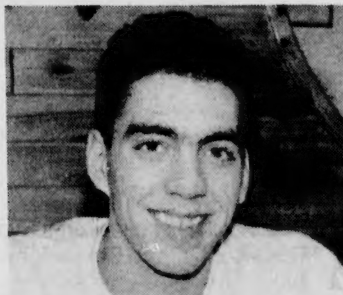
CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL

- **Al Golden:** la SFM appelle à la mobilisation. Page 3.
- **Justice:** Léa Duval à la Cour du Banc de la Reine. Page 3.
- **Cour d'appel:** Neil Gaudry demande une nomination francophone. Page 3.
- **Poursuites:** l'abbé René Touchette porte plainte contre l'archevêché. Page 3.
- **Ici et ailleurs:** page 3.
- **Éditorial:** Jamais trois sans lui, par Yves Chartrand. Page 4.
- **Sur la scène nationale:** page 4.
- **Fêtes:** la Guignolée est de retour. Page 5.
- **Gestion scolaire:** la FPCP en Cour suprême le 3 décembre. Page 5.
- **Lettre:** page 5.
- **Stationnement:** une priorité pour les résidants de Saint-Boniface. Page 6.
- **SFM:** Lyse Hébert et le développement régional. Page 7.
- **Caisses populaires:** on cherche un nom pour la mascotte. Page 7.
- **Économie:** un colloque régional le 11 décembre. Page 8.
- **Société historique:** la forme à 90 ans. Page 8.



Mark Musick. Page 15.

CULTUREL

- **Jouets:** Alphonse Durand ne jure que par le bois. Page 9.
- **Coups de coeur:** Roger Auger. Page 9.
- **100 Nons:** bilan du 25e. Page 10.
- **Chanson:** CKSB lance son 7e concours Phonogramme. Page 10.
- **CCFM:** le Festin du Vignoble progresse. Page 11.
- **Noël:** un concert-bénéfice à la salle du Centenaire. Page 12.
- **Théâtre:** André Roy pourrait revenir au Manitoba. Page 12.
- **Les Rendez-Vous:** page 13.

SPORTS

- **Saint-Pierre:** que faire en attendant le retour des Canadiens? Page 15.
- **Robert Lafournaise:** un compteur qui pète le feu. Page 15.
- **Coupe Grey:** Sylvie Lachance a préféré le stade au match. Page 16.
- **Quilles:** Clément Perreault prépare 93. Page 16.

SOCIÉTÉ

- **Marcel Gauthier:** la vie après l'Allemagne. Page 17.
- **Gens d'ici:** Gérald Moreau. Page 17.
- **Feu vert:** page 17.
- **À votre service:** page 18.
- **Mariage:** Félix et Léontine Pelletier fêtent leur 65e. Page 19.
- **Calendrier communautaire:** page 20.
- **Nécrologie:** page 21.
- **Télé-horaire:** pages 22 et 23.
- **Bicolo:** pages 24 et 25.
- **Religion:** Stella Gagné rejoint les Missionnaires de la charité. Page 26.
- **Chronique religieuse:** page 26.
- **Petites annonces:** page 26.
- **Quiz:** page 27.
- **Recettes:** page 28.



Félix et Léontine Pelletier. Page 19.

Le MANITOBA de A à Z

- **Saint-Boniface:** pages 3, 6 et 10.
- **Saint-Malo:** page 15.
- **Saint-Pierre-Jolys:** page 15.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

Ici et ailleurs

Elijah Harper au fédéral?

Winnipeg - L'autochtone Elijah Harper, qui avait fait mourir la deuxième entente du lac Meech en juin 1990 à l'Assemblée législative du Manitoba, a annoncé sa démission, le 27 novembre, du poste de député néo-démocrate qu'il occupait depuis 1981. Il aurait maintenant l'intention de se lancer sur la scène fédérale dans une circonconscription de Winnipeg.

De la guerre à la paix

Winnipeg - Lors de la visite d'une caserne où un détachement de Casques bleus se préparait à partir pour la Yougoslavie fin octobre, le chef libéral Jean Chrétien et son porte-parole pour les Affaires extérieures, le député manitobain Lloyd Axworthy, ont demandé au fédéral de transformer la base militaire de Lahr en Allemagne, qui doit fermer ses portes, en centre international de maintien de la paix. Les libéraux croient que cette base occupe une position stratégique en cette période de déchirements ethniques en Europe et en URSS, et d'événements malheureux en Somalie.

Des cartes de Noël aux militaires

Winnipeg - De nombreux Manitobains, y compris le premier ministre Gary Filmon et la mairesse de Winnipeg, Susan Thompson, ont signé 23 cartes de Noël géantes le 27 novembre. Ces cartes seront envoyées à 650 militaires normalement cantonnés aux bases de Winnipeg et Shilo et qui sont de service au sein d'une mission de maintien de la paix en Yougoslavie, en Somalie, au Cambodge, sur le plateau du Golan et sur l'île de Chypre.

Plus de 50 % en français

Ottawa - L'enseignement de la langue française à l'extérieur du Québec est toujours aussi populaires chez les anglophones. En 1990-91, plus de 50 % des élèves des écoles anglaises, soit plus de 2 millions, étaient inscrits dans des programmes d'enseignement du français langue seconde.

Il y a 20 ans, la proportion n'était que du tiers. L'augmentation du nombre d'inscriptions dans ces programmes diminue cependant d'une année à l'autre et est passée de 19 % à 3 % en 1990-91.

Enfin, selon Statistique Canada, 7 % des élèves des écoles anglaises de l'extérieur du Québec étaient inscrits dans des programmes d'immersion française, une hausse de 1 % par rapport à 1989-90. (APF)

ACTUEL

Après les déclarations du conseiller de Saint-Vital, Al Golden

La SFM demande aux francophones de se mobiliser

Dans un communiqué envoyé à tous les organismes, la Société franco-manitobaine (SFM) encourage les organismes et les individus à poser des gestes contre les déclarations d'Al Golden, notamment lors de la prochaine réunion du Comité communautaire de Riel le 8 décembre.

Dès la première réunion du Comité communautaire le 17 novembre, Al Golden a soutenu une proposition visant à supprimer les réunions publiques à l'hôtel de ville de Saint-Boniface au profit des bureaux de Saint-Vital, situés au 604, chemin St-Marie.

Peu après, Al Golden a remis en cause la traduction simultanée offerte depuis des années à toutes les réunions du comité communautaire. Il estime que les quelque 640 $ dépensés mensuellement pour ce service sont gaspillés, car très peu de citoyens l'utilisent.

Le conseiller pense que la traduction simultanée ne devrait être disponible que si les gens en font la demande quelques jours avant la réunion.

Il compte demander au ministre des Affaires municipales, Jim Ernst, de modifier la récente loi 78 qui rend obligatoire la traduction simultanée sans préavis.

Le président de la SFM, Georges Druwé, estime que les propositions d'Al Golden «vont à l'encontre du rôle historique de Saint-Boniface dans la ville de Winnipeg et de l'esprit de la loi 78 qui a été adoptée à l'Assemblée législative le 24 juin dernier» (mais qui n'entrera pas en vigueur avant l'automne 93).



Le président de la SFM, Georges Druwé. Les conseillers Al Golden (Saint-Vital) et John Angus (Saint-Norbert) envoient des messages inquiétants.

«Nous vous demandons aujourd'hui de poser des gestes soit à titre d'organisme ou d'individu dans les communautés de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert pour assurer que les rencontres publiques soient maintenues à l'Hôtel de ville de Saint-Boniface et pour que la traduction simultanée continue à être disponible aux réunions du comité communautaire en tout temps.»

Entre autres moyens d'action, la SFM suggère de participer à la réunion du 8 décembre au cours de laquelle les conseillers de Riel risquent de se prononcer sur la suppression des réunions publiques à Saint-Boniface (1).

L'organisme encourage aussi les francophones à écrire au ministre Jim Ernst ou à la mairesse de Winnipeg, Susan Thompson, afin d'exprimer leurs inquiétudes.

Laurent GIMENEZ

(1) La réunion se déroulera à partir de 17 h aux bureaux de Saint-Vital (604, chemin St. Mary's). Les personnes qui souhaitent faire des présentations doivent s'inscrire au moins deux jours à l'avance en contactant Diane Timmins au 986-5414.

SAINT-BONIFACE

Golden au Musée

Dans la liste des nominations faites aux différents comités de Winnipeg, le Conseil municipal a choisi comme représentants à la Commission du Musée de Saint-Boniface Evélyne Reese et le controversé Al Golden.

Avant les dernières élections, la Commission comptait dix membres qui pouvaient fonctionner dans les deux langues.

Il s'agit des conseillères Evélyne Reese et Doreen Demaré, défaite par Al Golden, sept résidants et un membre honoraire.

Y.C.

Pour rétablir sa réputation

L'abbé Touchette poursuit l'archevêque

Un ancien curé de Saint-Jean-Baptiste, relevé de ses fonctions en 1990 à la suite d'allégations de nature sexuelle, a intenté une poursuite contre l'archevêque de Saint-Boniface.

Dans un document déposé le 19 novembre, l'abbé René Touchette demande à la Cour du Banc de la Reine des dommages et intérêts, ainsi que le droit de reprendre le ministère dans le diocèse de Saint-Boniface..

«Monseigneur l'archevêque est peiné et surpris par l'action d'un de ses prêtres, affirme le porte-parole d'Antoine Hacault, l'abbé Claude Blanchette, également nommé dans la poursuite. C'est encore un prêtre du diocèse, même s'il n'occupe présentement aucun ministère.»

Le montant des dommages revendiqués n'est pas précisé dans le mémoire de l'avocat de l'abbé Touchette, Lawrence Greenberg, de Winnipeg. Le prêtre réside depuis l'an dernier dans le village de Saint-Jean-Baptiste.

Selon la GRC de Manitou, le détachement le plus près du village de Somerset, d'où sont issues les allégations, l'enquête sera terminée dans les prochaines semaines et des accusations formelles pourraient être portées.



Archives La Liberté

L'abbé René Touchette.

On se souvient que la GRC a perquisitionné à l'archevêché de Saint-Boniface, le mois dernier, dans le but d'obtenir des copies de déclarations de présumées victimes d'agression sexuelle.

J.-P. D.

Après quatre ans à la Cour provinciale

La juge Duval au Banc de la Reine

La Franco-Manitobaine Léa Duval sera reçue officiellement à la Cour du Banc de la Reine lors d'une cérémonie le vendredi 18 décembre, après avoir siégé à la division criminelle de la Cour provinciale pendant quatre ans. «C'est un travail qui m'intéresse», affirme la diplômée du Collège de Saint-Boniface.

Léa Duval a été nommée au Banc de la Reine, le 27 novembre dernier, par la ministre de la Justice, Kim Campbell. «On doit faire demande», précise Léa Duval.

«Ce sont des gens intéressés à travailler dans la magistrature qui font demande. C'est envoyé au ministère fédéral, il y a tout un processus où les demandes sont revues par des membres du gouvernement et du barreau.

«Le travail à la Cour du Banc de la Reine est semblable à celui de la Cour provinciale, sauf qu'il y a plus de variété. On ne fait pas seulement des causes criminelles, mais aussi de la famille, du litige civil.»

Léa Duval est née en 1948 dans la région de Saint-Jean-Baptiste. Elle a obtenu un bac en droit de l'Université du Manitoba en 1972. Admise au barreau manitobain en 1973, elle a travaillé pour deux bureaux d'avocats, dont Marcoux, Dureault et Bétournay à Saint-Boniface, avant de se joindre au service d'aide juridique pendant neuf ans.



La juge Léa Duval: plus de variété.

Elle a été nommée en même temps qu'Alan MacInnes et Holly Beard au Banc de la Reine. À compter du 21 décembre, elle remplacera le juge P.S. Morse, qui a choisi de devenir juge surnuméraire.

Jean-Pierre DUBÉ

ÉDITORIAL

Jamais trois sans lui

Il y des démissions qui surprennent un peu: celle de Sharon Carstairs d'abord, puis celle de Elijah Harper. Il y a une autre démission qu'on souhaite de plus en plus et qui commence à faire de plus en plus de sens à la suite des deux premières.

La chef libérale et le leader autochtone ont été des acteurs principaux du débat sur le lac Meech.

Pour ce qui est de celui de Charlottetown, Sharon Carstairs a dit non, Elijah Harper a dit de s'abstenir ou de voter non. Et ils ont gagné.

Dans les circonstances, il serait donc heureux que Brian Mulroney tire aussi sa révérence.

Mais non, notre ambitieux premier ministre s'entête. Pour lui, «jamais deux sans trois», ç'est évidemment synonyme de victoire électorale.

Pourtant, il faudra bien un jour enterrer les récentes années constitutionnelles pour de bon. Il faudra que Brian Mulroney tourne la page. Mais il n'est pas capable; ou plutôt il voudrait bien avoir une chance de se reprendre. Une autre chance, la xième chance!

Le premier ministre déclare qu'il s'inquiète de l'avenir du pays quand il voit ce qui est assis en face de lui à la Chambre des communes.

Bien voilà, la mégalomanie l'a gagné! Brian se trouve indispensable. Le regard qu'il jette sur ses adversaires, c'est plutôt un miroir.

C'est drôlement le temps pour lui de partir, le temps de permettre à d'autres de prendre la place qu'il occupe depuis 1984. Et que ce soit Jean Chrétien, Audrey McLaughlin ou même Preston Manning!

Ce n'est pas à un premier ministre écorché et fatigué de décider de l'avenir du pays.

C'est aux citoyens, qui se sont déjà exprimés assez clairement le 26 octobre dernier sur ses projets constitutionnels.

Non, «jamais deux sans trois» ne tournera pas à l'avantage de Brian Mulroney. Ce dont il ne s'est pas encore rendu compte, c'est que ça veut dire la défaite de Meech, celle du référendum, puis, évidemment, celle de la prochaine élection.

Alors, mon cher Brian, parlez-en à Mila et prenez donc votre retraite de la politique canadienne. Le pays en a bien besoin. Neuf ans, ce sera assez!

Au lieu de subir une autre humiliation, le p'tit gars de Baie-Comeau devrait prendre le temps des Fêtes pour préparer son discours de démission et nous faire un beau cadeau de début d'année.

George Bush s'est fait mettre à la porte, alors on souhaite de plus en plus voir Brian Mulroney le rejoindre à la pêche au Maine.

Si le premier ministre est encore un homme sensé, il permettra aussi à son parti d'éviter le pire aux prochaines élections.

Si Brian Mulroney s'entête à rester, qu'il déclenche alors des élections au plus vite. Tout le monde est tanné d'entendre cet homme se vanter de tenir la ligne dure malgré les millions de chômeurs et d'assistés sociaux.

Les électeurs sauront bien porter des jugements sur les adversaires du premier ministre. Ils n'ont pas besoin de lui. Lui, qu'il fasse ce qu'il a à faire depuis longtemps.

Allez, Brian, complète le tour du chapeau avec Sharon et Elijah. Les perspectives pour 1993 seraient alors bien meilleures.

Yves CHARTRAND



Sur la scène NATIONALE

Programme de contestation judiciaire

Un rapport confirme que son abolition était prématurée

Contrairement aux prétentions du gouvernement fédéral, les tribunaux sont loin d'avoir répondu à toutes les questions relativement aux droits linguistiques. Voilà pourquoi le Programme de contestation judiciaire, qui a vu le jour en 1978, devrait renaître de ses cendres.

Un rapport portant sur les réalisations du Programme et les incidences de son abolition, commandé par le Commissariat aux langues officielles, confirme à nouveau que le Programme a joué un rôle important pendant plus de dix ans pour clarifier les droits linguistiques des minorités de langue officielle au Canada.

Lorsque le gouvernement fédéral a annoncé l'abolition du Programme le 27 février 1992, il a justifié sa décision en affirmant que celui-ci avait mené «à l'établissement d'une vaste jurisprudence».

L'auteur du rapport, l'avocat Richard Goreham, affirme plutôt que l'abolition du Programme de contestation judiciaire «constitue une fin prématurée à un processus judiciaire inachevé».

Il reste, écrit-il, beaucoup de questions qui demeurent sans réponse et qui devront un jour être tranchées par les tribunaux, notamment: l'utilisation des deux langues officielles devant les tribunaux dans les cas de divorce et de faillite; les obligations linguistiques des organismes provinciaux lorsque le gouvernement fédéral délègue ses responsabilité; et les ressources allouées à l'éducation dans la langue de la minorité.

Il rappelle que le Programme a notamment contribué à la reconnaissance officielle des droits linguistiques des francophones du Manitoba et a permis de clarifier le droit des parents francophones à gérer leurs écoles.

Son existence, ajoute-t-il, a probablement exercé une pression sur les gouvernements provinciaux pour les forcer à négocier directement avec les communautés linguistiques minoritaires.

Selon lui, les personnes et les groupes qui souhaiteront s'adresser devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits linguistiques «feront face à d'énormes difficultés financières» à cause de son abolition.

«L'aide financière consentie pour payer les frais juridiques (35 000 $ par instance) a permis aux communautés linguistiques minoritaires d'initier et de participer pleinement au processus».

Il cite à cet effet l'ex-juge de la Cour suprême, Mme Bertha Wilson, qui écrivait qu'il était «tout à fait illusoire d'accorder des droits à des gens qui n'ont pas les moyens de les faire valoir».

En fait, écrit Me Goreham, «c'est une erreur de croire qu'on arrivera un jour à définir une fois pour toutes les droits linguistiques reconnus dans la Constitution».

Au Manitoba, rappelle-t-il, il a fallu plusieurs jugements de la Cour suprême entre 1979 et 1991 pour clarifier les garanties linguistiques des Franco-Manitobains, en partie parce que le gouvernement provincial a tenté pendant tout ce temps de réduire la portée des garanties linguistiques, pourtant confirmées par les juges.

Le droit à l'instruction dans la langue de la minorité est un autre exemple de peu d'empressement des gouvernements provinciaux à respecter les droits des minorités. Sur les 77 causes linguistiques financées par le Programme entre 1985 et 1992, pas moins de 39 d'entre elles portaient sur les garanties prévues à l'article 23 de la Charte.

Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, «endosse pleinement» les conclusions du rapport et affirme que le gouvernement ne devrait pas faire en sorte que les Canadiens soient privés d'un accès aux tribunaux pour faire clarifier ou confirmer leurs droits linguistiques, faute de moyens financiers.

De son côté, la Fédération des communautés francophones et acadienne estime que le rapport de Me Goreham est «une démonstration éloquente qu'il faut rétablir le Programme de contestation judiciaire» dans les plus brefs délais.

Le gouvernement fédéral avait jusqu'au 16 novembre pour répondre au rapport unanime du Comité permanent des droits de la personne, qui recommandait le rétablissement du Programme.

La réponse gouvernementale est prête, mais il faudra attendre encore quelques semaines avant de connaître les intentions d'Ottawa, le temps que le cabinet des ministres prenne connaissance du document et en dispose. (APF)

PROVINCE

Plus qu'une semaine pour le concours de l'annuaire

Il ne reste plus qu'une semaine pour participer au concours des commanditaires organisé par la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Lancé le 28 octobre dernier, le concours se termine le 11 décembre. Le tirage aura lieu le 15 lors d'un dîner-rencontre de la Chambre de commerce à l'Hôtel Norwood. On peut assister en réservant au 231-2664.

Le formulaire a été publié dans La Liberté du 30 octobre et peut être déposé chez une vingtaine de commanditaires ou au 157, boul. Provencher. Pour le remplir, on doit utiliser l'Annuaire des services en français au Manitoba 1993.

Il n'est pas nécessaire d'être présent lors du tirage pour gagner un des 11 prix offerts.

Y.C.

La petite histoire du Manitoba

par Rene Ammann

Décembre

3 — 1885
Le •Journal des Trois-Rivières» dénonce l'opinion du secrétaire d'État A. Chapleau qui croit que le fédéral a toujours été juste avec les Métis qu'il considère comme des révolutionnaires menés par un bandit: Louis Riel.

4 — 1742
Décès du rév. François Boucher. Enseigne le cathéchisme à la Rivière-Rouge entre 1829-1833. Ordonné par Mgr Provencher. Retourne au Québec et s'intéresse à la colonisation au Lac-Saint-Jean et aux autochtones de la région.

5 — 1821
Le secrétaire d'État des colonies britanniques accorde à la Compagnie de la Baie d'Hudson l'exclusivité de la traite des fourrures, pour 21 ans, sous condition de soumettre un rapport annuellement et d'assurer la sécurité sur le territoire.

6 — 1869
W. McDougall, forcé de rester aux États-Unis, autorise qu'on attaque les Métis et qu'on s'empare de leurs bêtes et charrettes. Le même jour, le gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson McTavish renonce à son titre.

7 — 1878
Entrée en gare du premier train de la liaison Saint-Boniface/Pembina: 1 locomotive (la Countess of Dufferin), 1 wagon pour passagers et quelques wagons plats. 20 passagers.

8 — 1857
Le capitaine Palliser écrit ses souvenirs d'exploration. La région de la rivière Saskatchewan était couverte de vagues de bisons, jusqu'à plusieurs milliers. Cris et Pieds Noirs ne chassaient pas, par crainte de rencontrer des ennemis.

9 — 1892
Amédée Vachon (Oak Lake) adresse sa reconnaissane au ministère de l'Agriculture. Québécois établi à la Nouvelle-Angleterre, il s'était installé au Manitoba à la suite d'une propagande pour y garder le caractère français.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Les Associés du Fort Gibraltar prennent en main la Guignolée

Sortez vos ceintures et votre nourriture

La Guignolée des hivernants fera le tour du nord de Saint-Boniface le samedi 12 décembre (entre 19 h et 22 h) afin de recueillir de la nourriture pour la banque alimentaire de Winnipeg Harvest. L'événement cette année revêtira les couleurs de l'époque de la traite des fourrures.

Après une vingtaine d'années, la cueillette annuelle du temps des fêtes passe donc des mains de Georges Beaudry, l'individu, à Georges Beaudry, le membre des Associés du Fort Gibraltar, un groupe constitué en 1991 pour valoriser à l'année longue l'esprit du voyageur dans le site du parc Whittier.

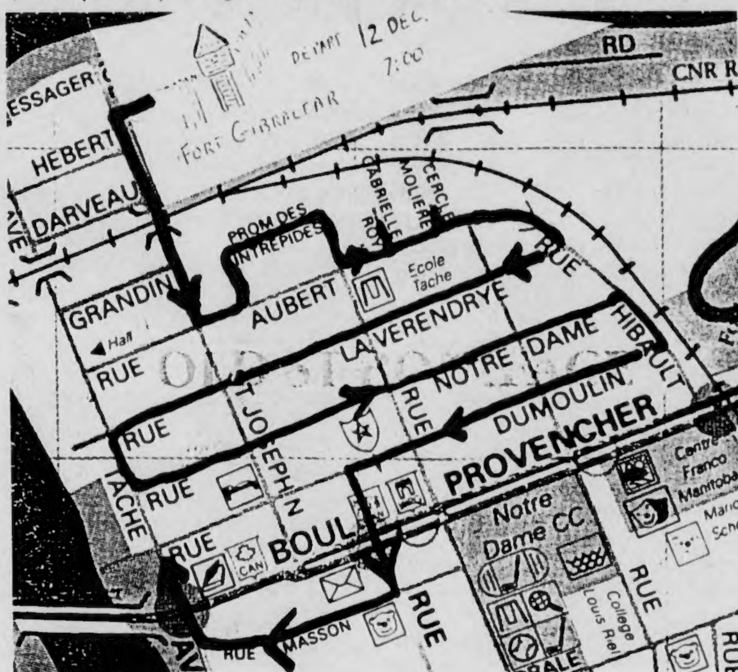
«Les hivernants, explique Georges Beaudry, sont les voyageurs qui passaient l'hiver aux pays d'en haut, dans les postes de traite. Ils ne rentraient pas à Montréal. L'hiver était donc leur plus grosse saison au niveau social. Tout ce qu'ils avaient à faire, c'était de couper du bois et de chercher de la nourriture.»

Quoi de plus normal, donc, que les Associés décident de faire connaître une autre facette de la joie de vivre: la générosité. La guignolée a comme principale fonction de soulager la déprime hivernale par le chant, et la pauvreté par les dons de nourriture et d'argent.

Depuis l'an dernier, le cortège de chevaux, traine et chanteurs est suivi par le camion de Winnipeg Harvest. La cinquantaine de participants de 1991 a recueilli plus d'une tonne de nourriture, malgré le temps le plus glaciale de mémoire d'hivernant. «On n'a pas eu de difficulté à convaincre Winnipeg Harvest cette année», lance Georges Beaudry.

«On veut faire une guignolée aussi traditionnelle que possible. On invite les gens à sortir leur tuque rouge et leur ceinture fléchée.» Selon le coordonnateur, la participation va dépendre de la température. «On a déjà eu 200 personnes!» Il est aussi question d'un deuxième équipage de chevaux.

Jean-Pierre DUBÉ



Voici le parcours de la guignolée dans le nord de Saint-Boniface.



Archives La Liberté

Georges Beaudry et sa fille Michelle préparant des lanternes pour la guignolée de 1991.

La Fédération des parents en Cour suprême le 3 décembre

Un procès crucial pour les modalités de gestion scolaire

La Cour suprême du Canada a été instruite le jeudi 3 décembre de la cause des parents franco-manitobains qui sont depuis dix ans frustrés par le Manitoba de leur droit à la gestion des écoles françaises.

Après avoir entamé une cause en Cour du banc de la Reine en 1986, les parents ont obtenu un renvoi en Cour d'appel du Manitoba (1988) et, finalement, un appel au plus haut tribunal du pays. Le plaidoyer des parents sera défendu par le constitutionnaliste Laurent Roy, comme pour les procès précédants.

La Cour suprême s'est penchée en 1990 sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, donnant droit aux parents albertains. «Ce jugement a des conséquences sur toutes les juridictions», a précisé à la veille de la journée d'audiences à Ottawa, le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents, Gérard Lécuyer.

«Mais pour les modalités, il était prévu que les minorités devaient retourner négocier avec leur gouvernement provincial. C'est donc la première cause où les parents vont en Cour suprême pour un jugement sur les modalités.

«Les juges apporteront des éclaircissements sur les obligations du législateur, a poursuivi Gérard Lécuyer, c'est d'une importance capitale pour les autres provinces aussi.»

On sait que les négociations au Manitoba perdurent depuis huit ans. Récemment, on a cru que les pourparlers allaient aboutir, avec la mise sur pied d'un comité de facilitation de la gestion sous la présidence d'Alfred Monnin. Mais les organismes francophones ont refusé de participer à un modèle qu'ils jugent inconstitutionnel.

Selon le directeur général de la FPCP, les organismes ont expliqué les conditions de leur participation à la ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey.

«Ça ne dépend pas de nous, ça dépend plutôt d'elle. Pour qu'on participe, il faut qu'elle nous reparle. On lui envoit une lettre pour demander une autre rencontre.»

Le gouvernement a annoncé publiquement dans le dernier discours du Trône son intention de procéder. Le discours du 26 novembre prévoit «un projet de loi pour la mise en oeuvre de la gestion des écoles franco-mantobaines...» Rien de plus.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettre

Une électrice déjà déçue

Monsieur le rédacteur,

Sujet: lettre ouverte à Monsieur Golden.

Lors des dernières élections municipales, j'ai été éligible à voter pour la toute première fois de ma vie.

Étant si jeune, ma participation dans le système électoral n'a pas encore été teintée de doute. Malheureusement, j'ai été très déçue d'apprendre que notre conseiller réélu veut encore une fois, petit à petit, enlever les services en français dans notre circonscription. M. Golden, vous tentez d'exploiter votre pouvoir et vos responsabilités au conseil de la ville pour opprimer les francophones et complètement anéantir nos droits.

Je n'ai pas à vous rappeler, M. Golden, que les droits des francophones aux services en français sont garantis dans l'article n° 3 régissant la ville de Winnipeg et donc, ne peuvent être supprimés.

Translation: Don't you dare touch our french services!

A disheartened, disillusioned and disappointed constituent,

Micheline Sabourin
Saint-Vital
Le 25 novembre 1992

Coup d'oeil national



Après la réunion sur la circulation à Saint-Boniface

Les problèmes de stationnement semblent prioritaires

Comment restreindre le stationnement des voitures dans les rues résidentielles de Saint-Boniface sans mécontenter les résidants? Tel est le casse-tête que devra résoudre prochainement la Ville de Winnipeg.

La question du stationnement est en effet l'une des principales préoccupations qui est ressortie de la réunion organisée le 30 novembre dernier par l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface. Une cinquantaine de personnes y ont participé.

Comme l'explique Gilbert Michaud, l'un des responsables de l'Association, beaucoup de gens se plaignent du fait que leur rue «est comblée dès 7 ou 8 heures du matin par des voitures stationnées dont les propriétaires n'habitent pas le quartier.» Apparemment, il s'agit de personnes qui travaillent dans le coin, notamment à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Pour résoudre le problème, la solution la plus simple consisterait évidemment à limiter la durée du stationnement sur ces rues. Un système de laissez-passer pourrait alors être mis en place pour permettre aux résidants de stationner à leur guise.

L'ingénieur municipal Alex Robinson, qui a participé à la réunion, précise que ce système de laissez-passer existe déjà dans plusieurs quartiers de la ville. Les résidants peuvent s'en procurer un pour environ 7 $ et il n'a pas besoin d'être renouvelé.

La réunion a également fait ressortir deux autres préoccupations: le trop grand nombre de véhicules qui empruntent certaines rues, et les excès de vitesse.

Les participants ont adopté plusieurs motions demandant notamment à la ville d'élaborer un plan d'ensemble sur le stationnement et de proposer une formule de laissez-passer assez souple pour ne pas brimer les résidants.

Gilbert Michaud juge également indispensable que les résidants soient très bien informés du processus afin qu'il n'y ait pas de surprises au moment de prendre des décisions. Il précise que la conseillère Evélyne Reese, également présente à la réunion, s'est engagée à donner un coup de main pour ce travail d'information.

De son côté, Alex Robinson estime que la balle est maintenant dans le camp de la communauté. Il suppose que les résidants présenteront leurs motions au Comité communautaire de Riel lors des prochaines réunions le 8 décembre ou le 12 janvier.

«Je suppose que le Comité communautaire nous demandera de faire des recommandations, en particulier sur la question du stationnement, poursuit-il.



photo: Laurent Gimenez

On reconnaît, de gauche à droite: Robin Wiens, président de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, Gilbert Michaud et Alex Robinson.

«Pour nous, l'important est d'être certain qu'il y a un consensus dans la communauté. C'est pourquoi nous tenons à travailler étroitement avec l'Association des résidants.

«En principe, avant tout changement sur une rue, la règle est d'obtenir le consentement d'au moins 51 % des résidants. On ne veut pas prendre le risque d'avoir une personne en colère qui commence à faire circuler une pétition. Mais si un consensus clair se dégage, on peut agir très rapidement.»

Laurent GIMENEZ

L'embauche d'agents de développement en région

«Les gens sont contents que du concret ressorte»

En poste depuis le 2 novembre comme coordonnatrice communautaire à la Société franco-manitobaine (SFM) Lyse Hébert aura d'ici la fin de décembre une équipe d'agents de développement qui travailleront, en collaboration avec les comités régionaux, à la réalisation des projets et des priorités dont on discute depuis un bon moment déjà.

Pour Lyse Hébert, l'embauche de ces agents est un signe qu'il y aura du concret pour les gens des régions, qui ont multiplié les réunions et créé des comités régionaux pour répondre à l'appel de la SFM, et participé aux efforts de priorisation et de concertation du CPCP (1).

Dans chaque région, les comités ont déterminé quels étaient leurs projets. Les agents, engagés par les comités, auront pour tâche d'aider à la planification du travail et à sa réalisation. Chacune des régions (La Rouge, La Seine, La Montagne et les régions éloignées) aura l'équivalent d'une personne à temps plein par année.


Lyse Hébert, coordonnatrice communautaire. photo: Sylviane Lanthier

«L'idée d'avoir de l'aide dans les communautés est venue avant la création des comités régionaux, rappelle Lyse Hébert. Les comités sont venus de ce besoin de prioriser et de savoir ce que les agents auraient à faire.

«Les communautés veulent aussi une coordination régionale des agents parce que ça leur facilite les choses. De cette façon, les bénévoles n'ont pas besoin d'encadrer les agents, de les surveiller.»

Son rôle, conclut Lyse Hébert, sera donc d'appuyer les agents, et de s'occuper aussi «de toutes les questions techniques»: budget, paies, etc.

Résidant à Saint-Pierre-Jolys, Lyse Hébert a travaillé au Conseil de la coopération du Manitoba et à Pluri-elles avant d'accepter ce poste à la SFM. Elle a aussi été membre du CPCP de Saint-Pierre.

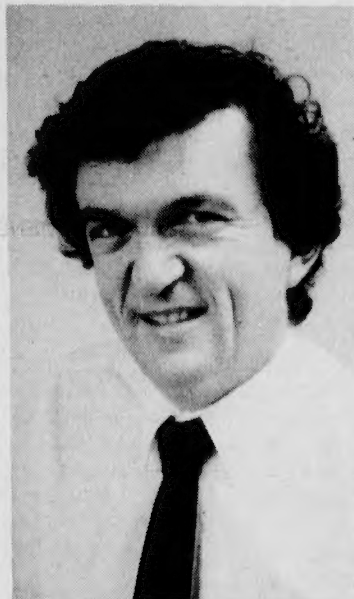
Depuis le début de novembre, elle a pu constater chez les comités régionaux que «les gens sont contents que du concret ressorte» de ce processus.

«Les gens qui participent à ces comités croient vraiment à la vie française, dit-elle. Ils étaient prêts à donner de leur temps. Les gens ont aussi apprécié que le CPCP viennent chez eux.»

Si son objectif est «de répondre aux besoins des régions», elle est aussi consciente que toute cette démarche est totalement nouvelle. «On verra dans un an ce qu'on aura été en mesure de réaliser.»

Sylviane LANTHIER

(1) Le Comité provincial de concertation et de priorisation est une structure créée dans la foulée des négociations entourant l'entente Canada-Communauté, qui doit fournir une somme d'argent fixe sur 5 ans et permettre de réaliser des projets concrets, qu'il fallait cependant prioriser. L'entente Canada-Communauté n'est pas encore conclue, mais le travail de priorisation a été fait.


photo: Karine Beaudette

Le directeur des communications, François Tessier: la nouvelle mascotte a été créée pour promouvoir les caisses scolaires, entre autres.

La Fédération des caisses lance un concours

Recherché: le nom de la nouvelle mascotte

L'écureuil Mitsou a pris sa retraite depuis un an. Son remplaçant, le tamia, vient d'arriver au Manitoba, mais il n'a pas encore de nom.

La Fédération des caisses populaires du Manitoba lance un concours pour nommer sa nouvelle mascotte, créée conjointement par les fédérations de l'Acadie, de l'Ontario et du Manitoba.

«C'est une mascotte qui va travailler beaucoup, signale le directeur des communications, François Tessier. C'est le même animal, le tamia, pour les trois fédérations, mais la mascotte aura probablement un nom différent dans chacune.»

«Pas l'image qu'on voulait projeter»

François Tessier admet que la Fédération des caisses a choisi de remplacer Mitsou en partie à cause de l'apparition de l'artiste plutôt charnue du même nom sur la scène musicale: «Ce n'est pas vraiment l'image qu'on voulait projeter». Mais aussi, c'est parce que l'écureuil, créé par David McNair en 1985, devenait fatigué: «Ça faisait plusieurs années; c'était le temps d'un changement.»

En lançant un concours, la Fédération des caisses utilise le même procédé qu'en 1986 pour trouver le nom de Mitsou.

Le concours s'adresse à tout le monde, à part les employés des caisses populaires et de la Fédération des caisses. Il se termine le 29 janvier 1993 pour laisser le temps au comité de sélection de choisir le meilleur nom avant de présenter officiellement la mascotte avec son nouveau nom le 13 février à la Dérouine (activité pour les villages dans le cadre du Festival du Voyageur).


Le tamia qui servira de mascotte aux fédérations du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba.

«Onze de nos caisses ont des caisses scolaires. Les visites hebdomadaires, c'est le moment idéal de distribuer les coupons de participation aux élèves», rappelle François Tessier.

La Fédération aimerait que le nom de la mascotte reflète les qualités du tamia, petit animal de la même famille que l'écureuil que l'on trouve presque partout au Canada: intelligent, prudent, économe et laborieux, entre autres.

Karine BEAUDETTE

Un colloque sur l'économie le 11 décembre

«Faire renaître l'entrepreneurship dans nos villages»

«Le développement économique est la deuxième grande priorité de la communauté (1), rappelle Roger Robidoux, qui s'occupe du Bureau de développement économique. Quand le Conseil canadien de la coopération a décidé d'organiser des séminaires régionaux, nous y avons vu une opportunité. Tôt ou tard, nous allions faire quelque chose nous aussi, alors on a décidé d'embarquer.»

Le 11 décembre prochain, le Collège universitaire de Saint-Boniface accueillera donc les 250 participants qu'attendent les organisateurs de l'événement. Intitulé «L'entrepreneurship, un esprit à découvrir», le colloque se divise en ateliers et conférences, abordant les réalités diverses auxquelles font face les entrepreneurs: financement, marketing, services à la clientèle, relations avec les banques, les gouvernements, etc.

S'adressant aux entrepreneurs qui veulent grandir, aux aspirants-entrepreneurs, aux jeunes de la 12e année (l'entrepreneurship est source de création d'emplois), et à tous ceux qui s'y intéressent, le colloque apportera à ses participants une foule de renseignements. «Mais surtout, note Roger Robidoux, on y parlera de l'entrepreneurship. Il faut faire renaître cet esprit dans nos communautés.

«Les villages doivent prendre conscience de leur potentiel et de leur destinée économique. Nous voulons permettre aux gens d'avoir des outils, d'établir une vision. Nous voulons semer l'idée!»

Roger Robidoux aimerait qu'une sorte d'association d'entrepreneurs découle de cette journée et note qu'elle sera suivie en avril prochain par un Sommet sur l'économie réunissant l'ensemble de la francophonie canadienne.

Les participants pourront entendre des personnes-ressources du Manitoba français ainsi que des Québécois, principalement des Beaucerons, une région reconnue pour le dynamisme de ses entrepreneurs.

Le coût de la journée (20 $) inclut le «banquet de l'entrepreneur», un souper-conférence qui se terminera par un mini-concert du Big Band du Collège Louis-Riel. Renseignements et inscriptions: Dianne Dorge, au 235-0446, télécopieur: 235-0448. La date limite d'inscription est le 6 décembre.

Sylviane LANTHIER

(1) La première priorité étant la gestion des écoles.



photo: Jean-Pierre Dubé

Roger Robidoux: «Nous voulons inciter les gens à prendre en main leur économie locale. On a souvent des idées, sans avoir les outils.»

Les ateliers et conférences

Le séminaire se divise en ateliers et reçoit des conférenciers invités. Voici la liste des ateliers, des animateurs et des conférenciers. Chaque atelier dure une heure et a lieu deux fois dans la journée.

• Atelier sur les rôles des entreprises, des gouvernements et des communautés: panel avec Pierre Marcon, Gérald Dorge, Lyse Hébert, Aline Gosselin-Lemieux et Roger Robidoux.

• Atelier sur le lancement d'une entreprise: panel avec Raymond Poirier, Bernard Bohémier, Ernest Miron, Denis Rémillard, Evelyne Valcourt et Arthur Chaput.

• Atelier sur le financement: se divise en quatre sous-ateliers.

A) Conférence sur la Banque fédérale de développement avec Claude Bru, et témoignage de Roland Boisvert.

B) Conférence sur les institutions financières, avec René Robidoux, témoignage d'André Collet.

C) Les services des gouvernements, avec Léo Prince.

D) Un représentant de la Banque de Montréal, Claude Dufault.

• Atelier sur les petites et moyennes entreprises: conférence de Pierre Verreault, propriétaire de l'Imprimerie Moderne en Beauce.

• Atelier sur le service à la clientèle: panel avec Gilbert Cloutier, Claude Jolicoeur, Marcel Lécuyer, Rolande Kirouac-Kendall et Gilbert Robert.

• Atelier sur le marketing: panel avec Louis Paquin ou Michel Gervais (aspect touristique), Roger Gamache (marketing institutionnel), Aimé Tétreault (marketing commercial) et Rénald Parent (industriel et agricole); modératrice: Aline Gosselin-Lemieux.

Autres conférenciers invités: Rolland Veilleux (Groupe RGR, fabricant de jeans), André Langlois (Conseil économique de la Beauce), Dominique Ouellet (Coop de recherche Orion), Sylvie St-Pierre-Babin (Conseil économique canadien).

S. L.



photo: Yves Chartrand

À la santé des 90 ans!

L'actuel président de la Société historique de Saint-Boniface, Henri Grimard (à droite), a invité certains de ses prédécesseurs (Alfred Monnin, Gérard Lagacé, Lionel Dorge, Diane Payment, Normand Boisvert et Guy Masson) à lever leur verre à la santé des 90 ans de l'organisme. L'événement était célébré le 26 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface en présence de dizaines de personnes de la communauté. Mgr Roland Bélanger a chanté le mot d'action de grâces, alors que Jacqueline Blay, une autre ancienne présidente, a aussi participé à la table ronde qui a précédé le vin d'honneur.

Coups de coeur



Roger Auger

Le libraire franco-manitobain, établi dans la ville de Québec depuis une quinzaine d'années, s'intéresse surtout aux livres anciens, dont il fait le commerce, mais il se paie aussi quelques nouveaux titres dont ***La Génération lyrique*** de François Ricard, un auteur connu des Manitobains puisqu'il est le directeur du Fonds Gabrielle-Roy.

«C'est aussi un de mes clients», souligne Roger Auger, dont la boutique, qui porte son nom, est située dans un immeuble du 17e siècle, rue Sault-au Matelot dans la Basse-Ville. Il a aussi entrepris la lecture de ***Ces enfants d'ailleurs***, le dernier d'Arlette Cousture, dont l'action se déroule en partie au Manitoba.



Mais l'oeuvre qui a le plus marqué Roger Auger, récemment, c'est une pièce de théâtre de Victor Lévy-Beaulieu, ***La Maison cassée***, qui a été présentée à Québec, après avoir remporté un grand succès au théâtre d'été de Trois-Pistoles, le lieu de naissance de l'auteur.

«Autant il tombe dans la stupidité parfois, autant Victor Lévy-Beaulieu fait des histoires impressionnantes. C'est le meilleur que j'ai vu de lui. C'est l'éternel thème de l'héritage non transmis. Le héros défait la maison paternelle, la ferme va retourner à la forêt, et il va aller régler des comptes en ville.

«C'est une pièce extraordinaire, un cadeau qu'il a fait à Trois-Pistoles. L'action se passe à trois milles de là. Ce que j'aime, c'est la force des personnages que crée l'auteur, la force de l'interaction, le conflit des générations. C'est très fort comme pièce.»

Roger Auger avoue, par ailleurs, qu'il a été bouleversé par les nouvelles du décès d'André Martin et de Rossel Vien au cours des derniers mois. «Ce sont deux héros de mon enfance, deux personnages pleins de couleur que j'ai rencontrés quand je travaillais à CKSB.»

J.-P. D.

Alphonse Durand fabrique des jouets en bois

Le menuisier de Barbie

Pour attirer les clients, tous les commerçants ont leur botte secrète. Celle d'Alphonse Durand est un mignon petit cheval à bascule. À chaque exposition, il en place quelques-uns, stratégiquement, au pied de son étal. L'effet est garanti.



photo: Laurent Gimenez

Alphonse Durand. «Chaque fois que mes petits-enfants viennent, il faut que je cache toutes mes affaires.»

«Quand tu vois des petits bouts de six mois-un an qui embarquent sur le cheval, qui se balancent de toutes leurs forces et qui veulent plus débarquer, ça fait plaisir», raconte, ému, le natif de Notre-Dame-de-Lourdes.

L'émotion est à son comble quand les parents, émus eux-mêmes ou lassés, sortent le portefeuille pour offrir au bambin le joual tant convoité. «C'est encore arrivé au Marché Saint-Norbert, il y a une couple de semaines, poursuit Alphonse Durand. La petite voulait pas se décrocher, elle est partie en pleurant. Le père est revenu un peu plus tard en disant: ma fille t'a vendu un cheval!»

Mais les enfants sont aussi des clients exigeants, prompts à la critique ou au rejet pur et simple. «Il faut faire très attention. Si la voiture roule croche, ils le voient, et ils te le disent. Un jour, j'avais passé plusieurs heures à faire un aéroplane pour mon petit-fils. Je lui donne, et il me dit, déçu: «Pépère, il y a juste une aile.» J'aurais pu l'étrangler!»

Heureusement, les autos en bois d'Alphonse Durand tiennent généralement bien la route. Son honneur d'ancien conducteur d'autobus en dépend. Et si les ailes de ses aéroplanes ne forment qu'un seul bloc, c'est par souci de solidité.

«J'essaye de faire des jouets qui ne cassent pas, que les enfants peuvent jeter sur le mur. Les fabricants de jouets, ils vont faire ça beau, mais souvent tu ne peux pas jouer avec.»

Le père de deux enfants et grand-père de quatre marmots veille aussi à l'innocuité de ses bebelles. Au lieu de les enduire de peinture et de vernis, il les plonge quelques secondes dans l'huile bouillante, ce qui leur donne une patine tout à fait attrayante et, si l'on peut dire, comestible. «Ils peuvent mordre dedans comme ils veulent!»

Alphonse Durand a commencé à taquiner sérieusement la scie et la lime il y a une trentaine d'années. Sa jeune femme, Jeanette Sénécal, réclamait un porte-cuillères. «Ok, m'a t'en faire un!»

Évidemment, ça ne s'est pas arrêté là. Après le porte-cuillères, il y a eu l'armoire, puis le dessous de table, puis les amis qui en voulaient un pareil, puis les enfants qui réclamaient des bebelles. Alphonse avait mis le doigt dans la toupie. Elle n'allait plus le lâcher.

«Ç'a toujours été un hobby, précise-t-il gravement. De toutes façons, il n'y a pas d'argent à faire avec ça. C'est trop d'ouvrage et le bois est assez cher.»

Quoi qu'il en soit, bon an mal an, le résidant de Saint-Boniface vend une bonne centaine d'objets en bois. Il participe à cinq ou six expositions d'artisanat et prend aussi des commandes. Depuis sa retraite de la Winnipeg Transit il y a deux ans, le travail du bois est sa principale activité.

Depuis plusieurs années déjà, sa préférence va aux jouets. Les voitures, camions, petits trains et berceaux ont été les premiers à sortir de son atelier. Il y a cinq ou six ans, lors du 25e anniversaire de la poupée Barbie, une nouvelle voie s'est ouverte à lui. La belle bonde avait déjà son coiffeur, son tailleur, son manucure, son garagiste et son boy friend. Il lui manquait un menuisier.

«J'ai commencé à faire des balançoires pour les catins. Les petites-filles ont adoré ça. Je suis le seul à les faire.» Tout en discutant, Alphonse Durand extrait quatre poupées d'une petite boîte et les installe méticuleusement, qui sur une chaise, qui sur la table, qui sur la balançoire.

«Elles ont chacune leur place», plaisante-t-il. Les poupées, un peu ébouriffées, arborent un sourire béat et de jolies jupettes printanières. «Elles sont habillées comme ça parce qu'elles étaient sorties tout l'été pour le Marché Saint-Norbert, s'excuse-t-il, tout en relevant le menton d'une des Barbies un peu avachies. «Vas-tu sourire, toi?»

Laurent GIMENEZ

Moins cher que le golf

Du bois, des patrons et des outils: il n'en faut pas davantage à Alphonse Durand pour créer ses jouets.

Le bois est de trois types: pin, assez mou mais pas cher, chêne et acajou, très beaux mais très chers.

Pour les patrons, il fait jouer son imagination ou consulte les catalogues de jouets. Un petit tour dans les grands magasins peut aussi être source d'inspiration.

Quant aux outils, ils constituent probablement l'élément le plus important. «J'ai commencé avec très peu d'outils, explique-t-il. À présent, dès que la vente me donne un petit bénéfice, j'en achète des nouveaux et des meilleurs. L'avantage avec le bois, c'est que c'est un hobby qui paye. Tu ne gagnes pas d'argent, mais tu n'en perds pas non plus. C'est pas comme le golf.»

Les jouets d'Alphonse Durand se vendent entre deux $ (petite voiture) et 65 $ (kit balançoire, table et chaises). Le petit cheval qui fait craquer les enfants vaut 57 $.

Depuis trois ans, il réalise aussi les petits pantins gigueurs vendus par le Festival du Voyageur. L'année dernière, il en a taillé et assemblé 850, à partir de 6 800 chutes de bois («Je ne jette rien.»). Le Festival a aussi retenu sa suggestion de fabriquer des étampes. Les premières seront vendues cette année.

L.G.

Les 25 ans du 100 Nons

Le premier décor ressuscité

Le 100 Nons a ressuscité le décor de son tout premier local pour célébrer ses 25 années d'existence les 27 et 28 novembre dernier. À l'aide de photos, Denis Duguay a refait la peinture murale, oeuvre de Marcel Gosselin, qui ornait la petite salle au Collège où les premiers membres du 100 Nons ont joué leurs premiers accords.

Le spectacle s'appelait Une histoire à chanter, tout comme le livre d'Antoine Gaborieau sur l'histoire du 100 Nons lancé pendant la fin de semaine (1). La grande variété de chansons avait été choisie par Gérald Paquin pour représenter 25 ans de chansons avec le 100 Nons. La chanson Le chat du Café des artistes a servi de thème tout au long du spectacle pour rappeler les périodes faibles ainsi que les périodes fortes du 100 Nons. «Comme un chat avec neuf vies, on voulait montrer que les artistes arrivent et partent», explique le directeur musical David Larocque.

Il souligne que les chansons avaient été choisies avant tout pour leurs textes: «Que les chansons soient récentes ou anciennes, elle avaient toutes un message important. Ça allait de Je danse dans ma tête de Céline Dion à Les bonbons de Jacques Brel. C'était bon d'avoir des chansons comme ça; ça a été une expérience d'apprentissage pour nous tous, les interprètes et les musiciens. Ça nous fait apprécier beaucoup plus.»

Le spectacle du vendredi soir a réussi à remplir les deux tiers de la salle Pauline-Boutal tandis que le spectacle du samedi soir faisait salle comble. Les participants au vin-fromage du samedi ont pu visionner une émission spéciale de Radio-Canada sur les 25 ans du 100 Nons. Par ailleurs, le spectacle du 27 novembre a été enregistré et sera diffusé le samedi 26 décembre dès 10 h sur les ondes de CKSB.

«Les gens de Radio-Canada, les anciens du 100 Nons et la communauté en général montrent beaucoup d'intérêt et de support pour le 100 Nons, remarque David Larocque. On dirait que c'est vraiment quelque chose qu'ils ne veulent pas voir disparaître.»

Karine BEAUDETTE

(1) Le livre, publié par Les Éditions du Blé, est maintenant disponible aux librairies À la page et La Boutique du Livre, à la Boutique du CCFM et aux 100 Nons à prix réduit pour les membres.



Louis St-Cyr était l'un des six interprètes qui ont présenté plus de 30 chansons couvrant les 25 ans du 100 Nons.

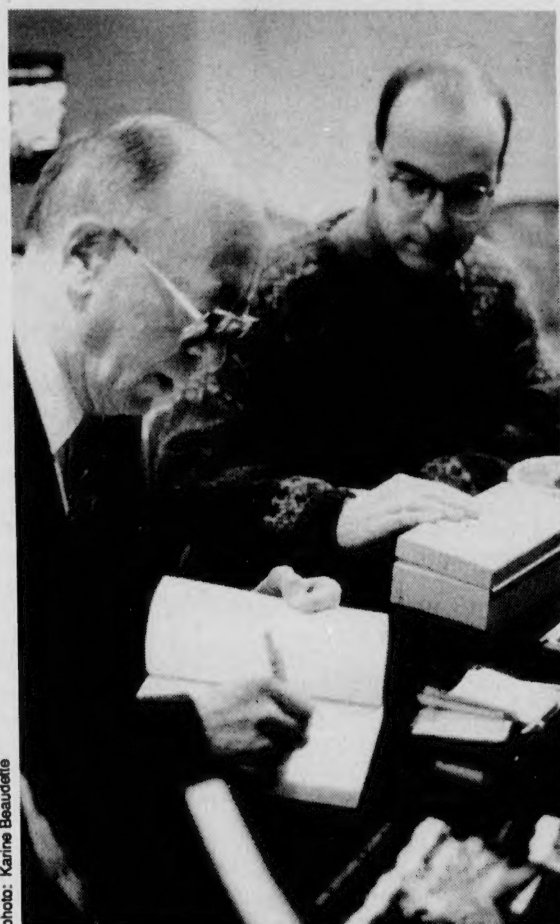


photo: Karine Beaudette

Le 100 Nons a lancé son livre sur l'histoire du 100 Nons. L'auteur et «père» du 100 Nons, Antoine Gaborieau, était disponible pour signer des copies.

SAINT-BONIFACE

Un autre miracle

Après plusieurs représentations en province, notamment à Sainte-Agathe et à Saint-Claude, le miracle de saint François d'Assise, présenté depuis plusieurs mois par les Intrépides, était de retour à Saint-Boniface le 3 décembre.

Le spectacle a lieu à 20 h à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les billets sont disponibles au CUSB ou à la porte au coût de 5 $ (3 $ pour les étudiant.e.s).

Y.C.

Une initiative de CKSB

Le 7e concours du phonogramme est lancé

Pour la septième année de suite, le poste de radio CKSB est à la recherche de la chanson populaire originale de l'année. Le concours du phonogramme invite les auteurs-compositeurs francophones du Manitoba et du Nord-Ouest ontarien à soumettre des oeuvres originales avant le 8 janvier 1993.

Pour la première fois, le concours comprend une deuxième catégorie, celle de la meilleure pièce instrumentale originale, co-parrainée par le poste de radio du réseau anglais, CBW.

Le concours du phonogramme a été remporté en 1992 par Paul Lachance, avec sa chanson Le Matin. Le gagnant de l'an dernier, comme ceux des années 1990 et 1991 ne sont pas admissibles au concours cette année.

Pour participer, il faut envoyer un enregistrement d'un maximum de deux pièces. Il n'y a pas d'exigences techniques quant à la qualité de l'enregistrement soumis, précise le coordonnateur, Gilles Fréchette, puisque «les pièces seront jugées selon la qualité du texte, le potentiel musical et le contenu mélodique.»



photo: Karine Beaudette

Paul Lachance, lauréat du phonogramme 1992.

Les soumissions doivent être originales, inédites, et le participant doit en avoir gardé tous les droits. Un jury examinera les soumissions et son choix sera final en janvier.

Le gagnant du concours verra son oeuvre enregistrée en multi-pistes par Radio-Canada au début de février 1993. À cette occasion, les musiciens et chanteurs seront rémunérés selon les tarifs professionnels en vigueur.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Gilles Fréchette au 788-3257.

J.-P. D.

PROVINCE

Plus de monde au Festin du Vignoble

Ce n'est pas encore salle comble au Festin du Vignoble, mais la deuxième édition organisée le 20 novembre au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) montre des signes encourageants.

Il y a eu 333 personnes, soit 101 de plus que l'an dernier. Il est toujours possible d'accueillir 400 convives dans la salle Jean-Paul-Aubry, indique Sylvie Ross du CCFM. «Mais ce serait un peu trop. On vise 350.»

Le chiffre de cette année est ce que le CCFM espérait. «On a eu plus de temps pour faire la vente, explique-t-elle. L'an dernier, c'était aussi un nouveau format. Et cette année, il n'y avait pas autant d'activités (en même temps).

«En général, les gens ont bien aimé leur soirée. Ils la préfèrent au Beaujolais. Quelques-uns ont demandé des améliorations au repas. Mais les gens étaient enchantés du choix de vins.»

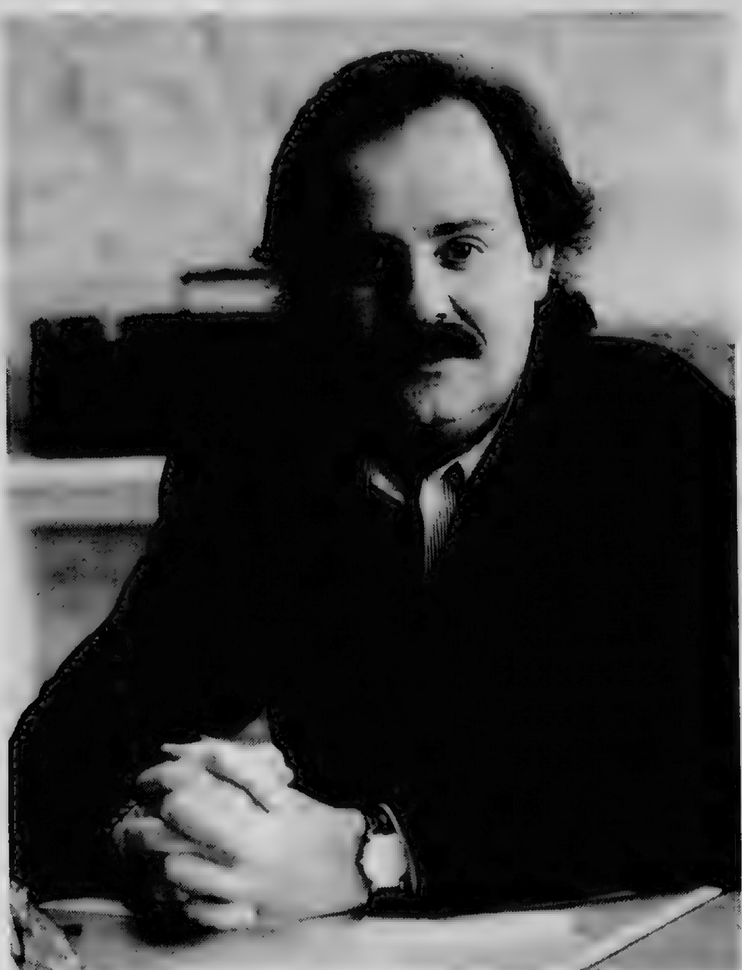
Le CCFM a recueilli de 3 500 $ à 4 000 $ à la suite de cette activité. «C'est peu si on tient compte de tout le travail», souligne Sylvie Ross.



Archives La Liberté

Sylvie Ross.

Y.C.



Gilles Paquin, président de Paquin Entertainment Group, s'est joint à son ami Tom Jackson pour promouvoir The Huron Carole, spectacle de variétés dont les profits vont à Winnipeg Harvest.

La quatrième édition de The Huron Carole

Des salles de plus en plus grandes

Le concert-bénéfice The Huron Carole (1) connaît un succès énorme depuis ses débuts en 1989. Pour la quatrième édition, le 17 décembre prochain, les organisa-teurs ont choisi la plus grande salle de Winnipeg (à part l'Aréna), la Salle du centenaire.

L'acteur et auteur-compositeur-interprète amérindien Tom Jackson a lancé il y a quelques années un album titré The Huron Carole, dont tous les profits de vente allaient à l'Armée du salut. Selon son ami de longue date, Gilles Paquin de Paquin Entertainment Group, «Tom Jackson a toujours cherché une façon d'aider les gens démunis. Il a commencé une compagnie à but non lucratif dont le plus gros projet est le spectacle The Huron Carole.»

Paquin Entertainment Group se joint pour la première fois cette année à l'équipe de bénévoles: «Je trouvais que ce qu'il faisait était valable, explique le président. Je pense aussi qu'il avait peut-être besoin de plus d'aide à cause de la plus grande salle.»

Le premier spectacle avait été donné au Rendez-Vous, puis au Playhouse et au Walker, faisant toujours salle comble. Les organisateurs s'attendent à remplir la salle encore cette année. Mais ils préfèrent tout de même s'en tenir à un seul spectacle par année.

«Beaucoup de gens donnent de leur temps bénévolement, explique Gilles Paquin. On préfère prendre l'initiative et mettre l'énergie pour faire un spectacle assez majeur une fois par année.»

Il estime qu'une somme d'environ 20 000 $ devrait être récoltée en 1992, qui sera ensuite remise à la banque alimentaire Winnipeg Harvest.

Le spectacle de variété sera co-animé par Tom Jackson et Graham Greene. Parmi les artistes invités, qui donnent leur spectacle gratuitement, figurent Gérald Laroche, The Walle Larsson Band, Margaret Sweatman et Lloyd Peterson.

Karine BEAUDETTE

(1) Les billets (10 $ + frais *d'agence) pour The Huron Carole sont en vente aux comptoirs Ticketmaster ou au 780-3333.*

Au printemps 1993

André Roy reviendra à Delmas, Manitoba



Le comédien André Roy.

Après le succès de *Il était une fois, Delmas, Sask., mais pas deux fois!*, présenté jusqu'au 28 novembre par le Cercle Molière au théâtre de la Chapelle, le one-man-show d'André Roy pourrait bien revenir au Manitoba dès 1993.

De son bureau d'Edmonton, André Roy se dit prêt à ramener au Manitoba son spectacle sur l'assimilation dans les villages francophones, à condition qu'une tournée puisse être organisée.

«J'en ai parlé au président sortant de l'Association culturelle du Manitoba (ACM), Marcel Marion, et il a semblé intéressé. Il y a plusieurs gens qui veulent qu'on aille dans leur village.

«Je vais leur envoyer de l'information, ajoute le comédien de 48 ans. J'espère faire la tournée au printemps, avant que les gens aillent dans les champs.»

Au Centre culturel franco-manitobain, l'organisme qui coordonne les activités de l'ACM, on n'a pas encore été approché pour organiser la tournée. Mais le directeur général, Roger Gamache, s'est dit intéressé.

«On est prêt à le faire, c'est dans notre mandat. Et si André Roy ne nous appelle pas, nous, on va l'appeler.» Dans la série du Café-théâtre, le Cercle Molière a vendu ce spectacle à guichet fermé.

J.-P. D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***2 Plus 2*** au Mârdi Jazz le 8 décembre (3 $); artistes invités: ***Partage du Bonheur*** (chants de Noël) le 4 décembre; coût d'entrée 15 $, comprenant un souper-cabaret. Et Les Intrépides (chants et cantiques de Noël) les 10 et 11 décembre (2 $).

✓ Gérald Laroche figure parmi les artistes qui se produiront lors de la soirée ***"The Huron Carole"***, un concert-bénéfice au profit de la banque alimentaire Winnipeg Harvest, qui a lieu le 17 décembre à la salle du Centenaire à 19 h 30. L'acteur Graham Greene et le chanteur Tom Jackson animeront la soirée. Billets (10 ,$ + frais d'agence) en vente au comptoirs Ticketmaster ou au 780-3333.

THÉÂTRE

✓ Prairie Theatre Exchange présente ***Napalm, The Buffoon***, un one-man-show de David S. Craig qui a fait le tour du pays. Le spectacle est présenté chaque soir (relâche lundi) jusqu'au 13 décembre. Les billets (11,99 $) sont disponibles au guichet du PTE (3e étage de la Place Portage) ou au 942-5483.

✓ The Manitoba Theatre Centre présente ***Unidentified Human Remains and the True Nature of Love***, une pièce de Brad Fraser sur la difficulté de vivre des 20-30 ans. Jusqu'au 5 décembre, au Mainstage (174, av. Market). Billets (de 12 $ à 32 $) disponibles au 942-6537.

✓ Ezra Pound était Américain et poète. Il vécut en Italie pendant la Deuxième Guerre mondiale, où il devint un ardent supporteur de Mussolini: c'est là la toile de fond de ***Dog And Crow***, un drame historique présenté au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 6 décembre, au 3e étage de la Place Portage. Billets (10,70 $, 10,97 $, 16,59 $ et 18,99 $) disponibles au 942-5483.

✓ Jusqu'au 19 décembre, Manitoba Theatre Centre présente au Mainstage ***Transit of Venus***, de la Manitobaine Maureen Hunter. La pièce est basée sur l'histoire de l'astronome français Guillaume Le Gentil qui, au 18e siècle, tentait de mesurer la distance entre la Terre et le Soleil à partir de la course de Vénus. Billets (de 12 $ à 32 $) en vente au 942-6537.

NOËL

✓ Du 26 au 31 décembre, le Ballet Royal de Winnipeg présente ***Casse-Noisette*** de Tchaïkovski à la salle du Centenaire. Le coût des billets (9,50, 15,50, 22, 27, 30,50, 34,50 + TPS) est réduit de moitié pour les enfants. Rabais de 20 % pour les étudiants et les aînés, et de 25 % pour les groupes de 10 personnes ou plus. Réservations: 956-2792.

✓ Le ***Noël des enfants du Monde***: c'est le thème de l'exposition des élèves des écoles francophones et d'immersion du Centre culturel franco-manitobain. Du 3 décembre au 4 janvier.

✓ ***Le Village du Père Noël*** du Centre culturel franco-manitobain sera ouvert au public le samedi 12 décembre à 14 h. Venez visiter la demeure du Père Noël et ses ateliers, voir les lutins et Mère Noël. Entrée: 4 $ par personne (enfants et adultes). Billets en vente au guichet du CCFM.

✓ Le dimanche 13 décembre de 11 h à 14 h 30, le Père Noël et ses lutins vous accueillent au ***Foyer du Père Noël***. Venez prendre un déjeuner-goûter tout en écoutant des chants de Noël. Coût d'entrée: 2 $ par personne. Billets en vente à la porte.

✓ Au Musée de l'homme et de la nature, on peut voir l'exposition ***In Winnipeg at Christmas: Memories of the 1920s***, qui recrée l'atmosphère des Noëls d'antan. L'exposition 1931 Painters on Canada Series présente une collection de cartes de Noël d'artistes canadiens. Jusqu'au 10 janvier.

✓ Pour la 10e année consécutive, le Temple du Calvaire (400 rue Hargrave) présente une version théâtrale du ***Messie de Handel***, réunissant plus de 300 comédiens et musiciens. A 19 h 30 les 13, 15, 17 et 18 décembre; et à 15 h et 19 h le 20 décembre. Le spectacle est gratuit; on demande aux groupes de réserver en composant le 943-4551.

EXPOSITIONS

✓ La Galerie 1.1.1. de l'École des beaux-arts de l'Université du Manitoba propose ***Fitzgerald, An Intimate View***, un regard unique sur la vie et l'oeuvre de Lionel Lemoine Fitzgerald, à travers des toiles, dessins, sculptures, photographies et écrits dont certains sont inédits. Jusqu'au 11 décembre.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Re-Visions: Contemporary Native Art*** (jusqu'au 4 janvier); ***Drawings and Sculpture from Baker Lake*** (jusqu'au 31 janvier); ***Inuit Ivories from the Collection*** (jusqu'au 14 mars); ***The Two Ways of Life*** (photomontages de l'Écossais Calum Colvin, jusqu'au 3 janvier).

LOISIRS

✓ Le 9 décembre prochain, les Manitobains pourront observer ***une éclipse de lune complète***. L'éclipse aura déjà commencé quand nous pourrons voir la lune, à partir de 16 h 17 mercredi après-midi. La lune s'assombrira et se teintera de rouge. ***L'éclipse sera totale entre 15 h 07 et 18 h 22 et sera à son maximum à 17 h 44.*** Ceux qui veulent observer ce phénomène en restant bien au chaud peuvent se rendre au Planétarium du Musée de l'homme et de la nature, où on verra l'éclipse sur des écrans de télé. Des interprètes seront présents pour expliquer ce phénomène. Le rendez-vous est fixé à 16 h 30. L'entrée est gratuite.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



Le dernier show de l'année

Les amateurs de chants de Noël et d'harmonies vocales seront comblés le 18 décembre, puisque le groupe Hart Rouge sera en spectacle au Rendez-Vous.

Annette, Michelle, Paul et Suzanne Campagne présenteront leur plus récent album, Le dernier mois de l'année, sur lequel on trouve des chants de Noël traditionnels et des compositions originales. Le concert empruntera une formule intimiste et acoustique favorisant les harmonies vocales qui font la marque du groupe.

Les portes du Rendez-Vous ouvrent à 20 h; le spectacle débute à 20 h 45. Les billets (15 $, 18 $ à la porte) sont en vente aux endroits suivants: Festival du Voyageur (768, av. Taché), Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) et Chez le Disquaire (angle Marion et Kenny).

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 29 nov. 1992)

	G	P	N	Pts
Selkirk	13	0	0	26
Beauséjour	8	4	0	16
Red River	7	3	0	14
Brandon	6	6	0	12
Ste-Anne	6	6	0	12
Gimli (1)	4	5	1	10
Ste-Rose	3	6	1	7
N. Winnipeg (1)	3	8	0	7
N. Interlake (2)	1	13	0	4

(*) : un point est accordé pour chaque défaite en prolongation.

Meilleurs Compteurs

	B	P	Pts
Hares, Selkirk	11	19	30
Praznik, Selkirk	12	16	28
Miller, Gimli	18	7	25
Chaput, Ste-Anne	9	14	23
Lafournaise, Red River	11	11	22
Spence, N. Interlake	6	16	22
Campbell, Ste-Rose	11	10	21
Ezzard, Selkirk	12	8	20
Menard, Ste-Rose	11	9	20
Delaronde, N. Wpg	8	12	20

Ligue Hanover-Taché

(Classement au 2 déc. 1992)

	G	P	N	Pts
Ile-des-Chênes	7	0	0	14
Saint-Malo	5	3	0	10
Niverville	4	3	0	8
Ste-Anne	4	3	0	8
Steinbach	3	5	0	6
La Broquerie	2	5	0	4
Landmark	2	5	0	4
Grunthal	1	4	0	2

Ligue South Eastern

(Classement au 2 déc. 1992)

	G	P	N	Pts
Portage	4	1	1	9
Morden	4	0	0	8
Notre-Dame	2	1	1	5
Morris	2	4	0	4
Carman	2	5	0	4
Altona	1	4	0	2

Compteurs (au 2 déc. 1992)

	B	P	Pts
S. Moffatt, Portage	15	9	24
B. Terwin, Carman	7	12	19
M. Angers, Carman	10	8	18
G. Waldvogel, Portage	8	9	17
L. Maykut, Carman	6	10	16
C. Asham, Portage	2	14	16
R. Ham, Morden	8	7	15
R. Rioux, Morris	7	8	15

En attendant le retour des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys

Des étoiles et quelques fusées

À défaut d'avoir les Canadiens de Saint-Pierre dans la Ligue Hanover-Taché pour une deuxième saison consécutive, les amateurs de hockey peuvent suivre les péripéties de certains joueurs qui évoluent pour d'autres équipes.

Il y a aussi des jeunes du villages qui font partie de deux équipes de calibre junior: les Rockets de Red River, de la Ligue junior B du Manitoba, et les Stars de Southman, de la Ligue junior Hanover-Taché, dont l'entraîneur est Marc Rodrigue, un ancien des Canadiens.

«L'équipe est composée de joueurs de Saint-Pierre et de Saint-Malo, et d'une couple de Vassar. C'est Gilbert Lahaie (le dernier gérant des Canadiens) qui m'a appelé pour me demander si je voulais le poste. Je n'ai jamais "coaché", alors on a pas mal de misère au début.»

Les joueurs ne sont pas tous d'âge junior, précise Marc Rodrigue. «Quelques-uns sont encore d'âge midget.» Ce qui créé des problèmes, comme dans le premier match contre Steinbach.

«On ne perdait que 4-3 après deux périodes. Mais les joueurs du midget n'avaient plus de jambes parce qu'ils avaient joué une autre parties. Alors, ça a fini 10-4.»

Les Stars ont aussi perdu le match suivant contre Steinbach, cette fois 6-4. Enfin, le 28 novembre, le pointage final contre Landmark a été 12-2. «On a joué de la même manière que les Blue Bombers», blague Marc Rodrigue.

Plus tard dans la saison, les Stars vont jouer à Saint-Pierre cinq de leurs matches à domicile. Ce qui devrait recréer un peu d'intérêt depuis le départ des Canadiens.

«La seule chose dont j'entends parler, c'est que les gens manquent une équipe. Ils n'ont plus rien à faire et ils ne suivent plus (la Hanover-Taché) aussi proche parce que Saint-Pierre n'est plus dedans.»

Il y a encore des joueurs de Saint-Pierre dans la Hanover-Taché, souligne Marc Rodrigue. «Mais il n'y a pas vraiment assez de joueurs intéressés. Faudrait faire un mélange. À chaque année, on dirait qu'il y a moins de personnes intéressées. Peut-être que l'équipement coûte trop cher ou que les gars sont trop intéressés aux filles!»



Marc Rodrigue, entraîneur des Stars de Southman de la Ligue junior Hanover-Taché.

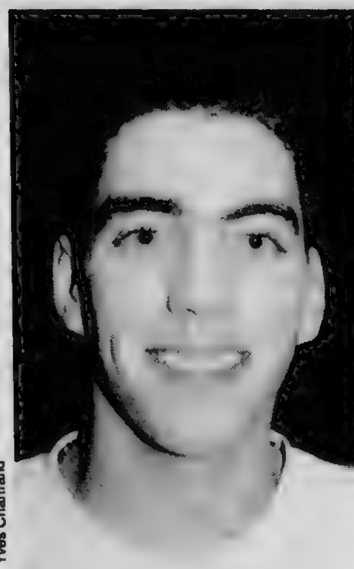


photo: Yves Chartrand

Mark Musick, gardien des Rockets de Red River de la Ligue junior B du Manitoba.

Pour sa part, Marc Rodrigue ne joue pas du tout cette année, que ce soit dans la Hanover-Taché ou ailleurs, à cause d'une vieille blessure au genou. Il mentionne que Robert Bérard et Paul Rodrigue, qui lui donnent un coup de main avec l'équipe junior, ne jouent plus non plus dans la Hanover-Taché.

Cette situation pourrait changer éventuellement. «J'espère qu'il y aura une équipe à Saint-Pierre un de ces jours», affirme Mark Musick, un gardien des Rockets de Red River qui a joué pour les Canadiens il y a trois ans.

«Ça manque à Saint-Pierre. Il n'y a pas autant d'intérêt dans le hockey. Il y a gros du monde de Saint-Pierre qui vient nous voir jouer. Ils aimeraient ça ravoir les Canadiens. Ils disent que ça serait plus intéressant pour eux.»

Le gardien de 20 ans reconnaît que le manque de joueurs a arrêté l'équipe. «Il y a plusieurs de nous autres qui ont décidé d'aller avec les Rockets. Mais je pense qu'on serait capable de refaire une équipe si tous les vétérans revenaient.»

Mais les joueurs de Saint-Pierre ne commençaient-ils pas à 16 ou 17 ans dans la Hanover-Taché? «On gagne de l'expérience à jouer junior, répond Mark Musick. Tu peux juste faire ça une fois dans ta vie, t'as juste cet âge-là une fois. Après, tu peux jouer 20 ans dans la Hanover-Taché! Bien, on espère! C'est plus intéressant de faire le junior. On rencontre gros du monde de notre âge.»

Il aime tellement son expérience junior qu'il a l'intention de jouer l'an prochain. Il est confiant que l'équipe va terminer en deuxième place cette année, derrière Selkirk. Il croit même que les Rockets vont faire mieux contre les champions qui les avaient éliminés en quatre matches en demi-finale. «On a un tsime plus fort et ils ont perdu plusieurs joueurs. Mais ils sont encore forts.»

À part Mark Musick, les Rockets comptent sur Mark Chubey, qui est actuellement blessé au poignet, et Pat Laroche de Saint-Pierre. D'Otterburne, il y a Pat et Yvan Beaudoin.

Depuis que les Canadiens ne sont plus là, «les gens trouvent l'hiver long et plate», prétend Pat Laroche, qui a fait son hockey mineur à Saint-Pierre et a joué avec les Canadiens avant le retrait de l'équipe.

Bien qu'il souhaite terminer son junior l'an prochain, le défenseur jouerait des matchs si une équipe de Saint-Pierre était là. «On pourrait en avoir une l'an prochain. Mais il n'y a pas grands jeunes après nous autres.»

Y.C.

Le compteur Robert Lafournaise de Saint-Malo

La bougie d'allumage des Rockets

Il n'y a évidemment pas que des joueurs de Saint-Pierre-Jolys et d'Otterburne qui évoluent pour les Rockets de Red River dans la Ligue junior B du Manitoba.

De Saint-Malo, on retrouve Russell et Gaby Gosselin, ainsi que Jacques Lafournaise et son frère Robert, le meilleur compteur de l'équipe depuis le début de l'année.

Le 27 novembre, Robert Lafournaise, qui évolue aussi avec les Warriors de la Ligue Hanover-Taché, a terminé la soirée avec une fiche d'un but et cinq passes dans une victoire de 10-1 contre North Interlake.

«Quand je joue avec les Warriors, les hommes sont bien plus forts. Et le jeu est pas mal plus "clutch and grab". Ici, c'est plus "free flowing".

«Ici, c'est plus facile, c'est mieux pour mon style. Je patine, j'utilise ma vitesse. Avec les Warriors, ils te retiennent beaucoup, il n'y a pas de place. Ici, c'est plus ouvert.»



photo: Yves Chartrand

Robert Lafournaise après une performance de six points dans une victoire de 10-1.

Robert Lafournaise répond sans hésitation quand on lui demande s'il s'attendait à ce que les Rockets connaissent un bon début de saison.

«On espère tout gagner! Mais il y a des bonnes équipes comme Sainte-Anne, Selkirk, Beauséjour et Brandon. La Ligue est pas mal forte. Chaque partie, il faut que tu viennes paré, sans ça tu vas perdre!»

La fiche parfaite de Selkirk ne l'inquiète pas. La seule partie qu'ils ont joué contre eux, une défaite de 5-1, «ça n'a pas bien été», précise-t-il. Mais la saison est jeune encore, selon lui. «Ça peut changer vite.»

Yves CHARTRAND

Sylvie Lachance à la coupe Grey

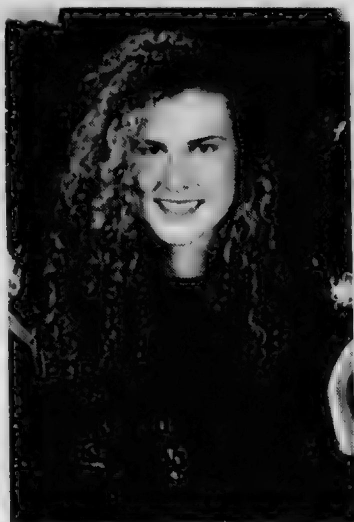
Un stade excitant à voir pour une joute qui ne l'était pas

«Le Skydome, c'était extraordinaire, c'était excitant, déclare Sylvie Lachance, une des meneuses de claques des Blue Bombers de Winnipeg au match de la coupe Grey. Mais la joute n'était pas aussi excitante.

«On faisait comme d'habitude, on essayait d'exciter l'auditoire. Mais il n'y avait pas de réactions. C'était presque plate. Beaucoup de gens étaient pour Calgary.

«Dans les corridors, il y avait beaucoup de monde pour Winnipeg. Mais dans le Skydome, il y avait tellement de monde pour Calgary. Je suis certaine que tous les gens de Toronto «allaient» pour Calgary.»

Sylvie Lachance dit que la journée s'est quand même bien terminée. «On a eu un souper



Sylvie Lachance.

après le match avec les Blue Bombers. Tout le monde (de l'organisation) était là.»

Elle va manquer aussi la camaraderie au sein de la "Blue Brigade". «Depuis avril que je fais ça au moins deux fois par semaine. Mais je ne pense pas que je vais avoir le temps.»

À part le choc de voir le Skydome pour la première fois, la réceptionniste au Centre culturel franco-manitobain avoue avoir eu un autre choc en voyant les meneuses de claques des Stampeders de Calgary.

«On était en choc quand on les a vues. Leur costume était un peu, beaucoup exagéré. On a eu des réactions que le monde n'était pas impressionné. Y en a (de la "Blue Brigade") qui ont dit que même leur maillot de bain n'était pas comme ça!

«Elles ne peuvent pas s'habiller comme cela pour faire des acrobaties. C'est peut-être pour cela que, cette année, elles font juste de la danse. Elles ont changé leur style.»

Sylvie Lachance précise que la "Blue Brigade" a eu très chaud dans le stade. «Il a fallu qu'on porte notre uniforme d'automne au lieu de celui de l'été parce que les Bombers voulaient qu'on porte le bleu pour aller avec la couleur de l'uniforme des joueurs.»

Yves CHARTRAND

18e au championnat mondial de quilles

Clément Perreault prépare 1993

À peine revenu d'Europe où il a participé au championnat mondial de quilles, Clément Perreault parle déjà de la compétition de l'an prochain en Afrique du Sud. D'autant plus qu'il a une qualification automatique pour le championnat canadien, qui devrait avoir lieu encore à Winnipeg.

Malgré une 18e place à Le Mans en France, le gérant du Club La Vérendrye à Saint-Boniface est très satisfait de sa performance. «Même si j'avais eu une bonne deuxième journée, je n'aurais pas fait les huit premiers. Le calibre était très élevé.»

Après avoir terminé 16e à l'issue de la première journée de compétition, Clément Perreault est tombé en 37e place après la deuxième, qui était trop relaxe à son goût. Heureusement, il a joué sa troisième journée «comme un fou», ce qui lui a valu le 19e rang et une place au sein des 24 premiers qualifiés.

Puis, après deux autres journées de compétition pour un grand total de 40 parties, le natif de Saint-Lazare n'a pu faire mieux qu'une 18e place avec une moyenne de 198 quilles, loin derrière les huit premiers qui ont atteint la finale. Même s'il avait roulé une moyenne de 211, Clément Perreault aurait seulement peut-être terminé parmi les 10 premiers. Le vainqueur est un Philippin qui a établi un record mondial avec une fiche moyenne de 229 quilles.»



Selon Clément Perreault, la Canadienne de Thunder Bay a terminé 15e au championnat mondial.

En France, il s'est bien amusé du fait qu'on ne traduit pas les expressions reliées aux quilles. «On dit le boulingue (bowling) et une «strike», au lieu d'un abat. On a fait aussi du shopping, au lieu du magasinage. Quand on a demandé un «pull» dans un magasin, la vendeuse a dit qu'il n'y avait pas de poule ici!»

Clément Perreault a donné des entrevues aux médias. «Ils étaient surpris de voir que je parle français. Ils pensaient que j'étais du Québec.»

Même des membres d'une délégation du Québec, qui tente d'obtenir le championnat mondial de 1994, étaient surpris. «Ils veulent que le Québec soit représenté comme un pays.»

Yves CHARTRAND

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



LE CONNAISSEZ-VOUS?



Frank André BERTRAND
de nationalité française,
âgé de 37 ans.

À quitté Paris en août 1974.
Tout renseignement serait bien apprécié.

Veuillez contacter
Fred Granger,
Consul honoraire de France,
tél.: 837-9583.







Feu vert

Prendre un p'tit coup



L'ivresse au volant est un crime, mais de l'alcool dans le réservoir est un beau cadeau de Noël à la planète. À l'approche du temps des fêtes, on vous recommande de passer plus souvent chez votre fournisseur de gasohol qu'au magasin d'alcools.

L'essence à base d'éthanol que produit la compagnie manitobaine Mohawk permet de réduire de 40 % les émissions de monoxide de carbone des voitures, une des principales causes du smog. Et puis, l'éthanol est une ressource renouvelable, produite à partir du surplus de blé dans l'Ouest.

Ainsi, vous pourrez rire à belles dents quand vous verrez approcher les patrouilles d'Alerte: il n'y a pas d'alcotest pour les automobiles!

J.-P. D.

Gens d'ici

Un ancien de Somerset honoré

Nommé à l'Ordre du Canada le 26 juin dernier, Gérald Moreau, un ancien de Somerset qui a obtenu un B.A. au Collège de Saint-Boniface, a reçu sa récompense au mois d'octobre. Le Dr. Moreau oeuvre pour la promotion du français en Colombie-Britannique depuis 35 ans.



Gérald Moreau.

Il a notamment été président de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, représentant de la province au Conseil de la vie française en Amérique et vice-président de la Société francophone de Victoria. À l'heure actuelle, il est président du Conseil paroissial Saint-Jean-Baptiste de Victoria.

Âgé de 63 ans, Gérald Moreau enseigne à l'Université de Victoria. Il est marié à Henriette Fournier de Maillardville et père de deux enfants.

Y.C.

SOCIÉTÉ

À la fermeture de la base à Baden en Allemagne

La dépression du rapatriement gagne Marcel Gauthier

Marcel Gauthier arrive de l'Allemagne. Ce voyage n'était malheureusement pas une occasion joyeuse: il était maître de cérémonie les 20, 21 et 22 novembre à la fermeture officielle de la base militaire de Baden-Soellingen où il a été directeur de la télévision et de la radio françaises et anglaises pendant cinq ans.

«C'était une fin de semaine assez triste. C'est encore moins drôle pour ceux qui restent jusqu'à la toute fin pour balayer et pour redonner la base à l'OTAN.»

Marcel Gauthier, originaire de Lorette, souligne que le moral était déjà bas quand il a quitté l'Allemagne le 31 juillet 1992 pour revenir s'installer au Canada. «Quand M. Mulroney a annoncé la fermeture pour le 31 décembre 1993, toute la base était atteinte de la «dépression du rapatriement». Le moral était très bas, et continue à l'être. Mais, il fallait essayer de se convaincre de continuer jusqu'à la fin, même si on n'avait plus notre raison d'être.»



photo: Karine Beaudette

Marcel Gauthier et son épouse Dorothy ont beaucoup profité de leur séjour en Allemagne et ont remarqué que les Canadiens sont très respectés en Europe: «Les militaires canadiens ont toujours été d'excellents ambassadeurs du Canada.»

De toutes les bases canadiennes de l'OTAN, Baden-Soellingen est la plus ancienne. La communauté de 6 800 personnes fête ses 40 ans en 1993. «Des liens très proches ont été faits avec les villages avoisinants, des mariages, des décès. Plusieurs Allemands locaux travaillent sur la base; pour certains, c'est la fin de leur carrière et eux aussi doivent se réintégrer dans leur communauté.»

La station bilingue de Baden est une de plusieurs en Allemagne. Lahr, la station principale, alimente Baden, Heidelberg et quelques autres stations pour les nouvelles. Le réseau est également appuyé par Radio-Canada, TVA, Global et CTV. «On a le choix entre les meilleures émissions de tous ces réseaux, en plus de la programmation dite locale.»

«C'est un peu comme une radio communautaire», remarque Marcel Gauthier qui était directeur depuis 1987. Il était chargé de la programmation, de la formation des bénévoles (environ 40) en plus de la gestion des budgets.

Ce n'était pas le premier séjour de Marcel Gauthier en Allemagne puisqu'il avait été militaire de 1963 à 1967 à Dusseldorf comme caporal-chef de l'armée de terre. C'est aussi à cette occasion qu'il s'est lancé dans la radio, alors unilingue anglaise. «Par hasard, j'étais là en même temps qu'un régiment du Québec et on a commencé à pousser pour entendre du français.»

En revenant au Canada en 1967, le militaire décide de troquer son fusil pour un micro. Il suit un cours à Edmonton avec le National Institute of Broadcasting puis cherche en vain un emploi dans le domaine radiophonique. C'est seulement en 1976 que Radio-Canada lui propose d'être commentateur de sport à l'émission du matin. Sept ans plus tard, il devient l'animateur de Radio-Réveil.

«Le micro m'a beaucoup manqué pendant les deux premières années comme directeur de la station à Baden, avoue l'ex-animateur de Radio-Réveil (1983 à 1987). Mais c'était une décision que j'avais prise. Quand l'occasion s'est présentée en 1987, j'avais décidé de tenter ma chance dans un autre domaine. J'étais très intéressé par l'idée de retourner en Allemagne 25 ans plus tard.»

Avant de quitter son poste de directeur de la radio et de la télévision de Baden en Allemagne, Marcel Gauthier s'est occupé des détails de la fermeture de la station prévue pour le 31 mai 1993. «Il ne restait plus qu'à maintenir la programmation jusque là. A ce moment-là, un poste s'est ouvert à Radio-Canada au Manitoba alors je l'ai pris.»

La réintégration des Gauthier au Manitoba s'est faite plus facilement qu'ils ne s'attendaient. «On n'a pas eu le temps de s'ennuyer de l'Allemagne depuis qu'on est revenus. Les cinq ans qu'on a passés là-bas se sont écoulés très vite; il y a tant de choses à faire et à voir. En arrivant ici, on a acheté une maison (ancienne résidence de Roland Couture), puis on a retrouvé famille et amis. Moi, je me suis tout de suite mis au boulot.»

Marcel Gauthier occupe maintenant le poste d'agent des relations industrielles à CBC-Radio-Canada pour la radio et la télévision. Il est chargé entre autres de l'embauche de personnel et de tous les syndicats.

«Ma carrière continue. J'ose espérer faire ceci pour un autre quatre ou cinq ans. Je n'ai jamais été une personne qui s'inquiète trop de l'avenir. J'aimerais retourner dans cinq ans voir ce qu'ils auront fait de la base de Baden.»

Karine BEAUDETTE

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopleur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
▪
Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949–1312
Fax (204) 957–0945
VANCOUVER ▪ WINNIPEG ▪ FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — **957-0050**
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher,
pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

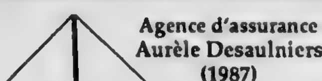
WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472

Le 65e anniversaire de mariage de Félix et Léontine Pelletier

Couple toujours

Félix Pelletier avait 17 ans lorsqu'il a mis la première fois les yeux sur Léontine Fisette. C'était en 1924 à Aubigny. Le 28 novembre dernier, ils ont fêté leur 65e anniversaire devant leurs 12 enfants (six gars, six filles) réunis avec leurs conjoints à Saint-Boniface. Ils sont parmi les rares couples de leur âge, chanceux aussi d'avoir encore leurs douze enfants près d'eux.

À 85 ans (ou presque pour Léontine), les Pelletier ont vu la mort réclamer nombre de frères et soeurs, sans compter la plupart de leurs amis. «Quatre, dans les deux derniers mois, précise Léontine, ça m'a pas mal jetée à terre.» Elle a subi des attaques de coeur et d'angine, et ne sort plus de chez elle. «On sait que les enfants auraient voulu faire beaucoup plus, mais on n'a pas voulu.»

Les 26 convives sont sortis souper, puis ce fut la réception, très modeste, où les jubilaires n'ont pas pu remercier à leur goût leurs enfants. Un fort contraste avec les célébrations du 60e à Sainte-Agathe, avec cheval et buggy!

Ils se sont mariés un mercredi, en 1927. Le dimanche d'avant, «elle demande à ses parents si on pouvait aller aux vêpres, elle et moi, se rappelle Félix. Son père a dit: O.K., on va avec vous autres.» On ne prenait pas de chances!

En 1929, les voilà à La Broquerie, où, pendant sept ans, Félix est à l'emploi du couvent. Il trayait la vache, rentrait l'eau, le bois, faisait l'entretien général. Après, il s'achète un tsime de chevaux pour faire le commerce du bois de chauffage. Le prix? 92 cents la corde, fendue, qu'on lui payait en épiceries au magasin du village.

Léontine avait terminé l'école à 14 ans, en 5e année, quand sa mère était devenue malade. «Elle nous a montré comment travailler. J'ai toujours été à la maison.»

Félix a ensuite fait le métier de fromager, à La Broquerie, à Sainte-Anne-des-Chênes et à Grunthal. Après, il a pratiqué le camionnage à La Broquerie et les environs, avant d'embarquer sur une niveleuse (un "grader") pendant 20 ans.

«Quand j'avais fini de passer, ils pavaient derrière moi. J'ai fini 650 milles de chemins au Manitoba.» Au cours des huit dernières années avant sa retraite, alors qu'il travaillait pour la Ville de Winnipeg, il a manqué un grand total de deux heures de travail.

- J'ai modéré, lance Félix, que la santé chancelante de sa femme oblige à faire l'essentiel du ménage, du lavage et des repas.

- Tu deviens fatigué, mais tu ne l'admets pas, réplique Léontine.

- Elle a fait la cuisine toute sa vie.

- J'ai pas été habituée à rien faire. C'est ça que le docteur demande, mais...

- Seulement, moi, j'ai modéré, rapplique Félix.


«À deux, on se supporte l'un l'autre.» photo: Jean-Pierre Dubé

- Je calcule pas qu'on est misérables, avance Léontine. La vie de couple, c'est bien. Lui, il dit jamais rien. Le pire, c'est quand il y en a un qui va partir.

- À deux, on se supporte l'un l'autre. Tout seul...

- ...Ça doit être bien dur. La solitude, c'est ça qui est pire.

- Pour les 25 dernières années, on a fait un voyage par année. À la fin mai, on est allés à Kelowna. C'est le dernier voyage.

- On ne sort plus, conclut Léontine, on va chez le docteur.

Malgré tout, la bonne humeur règne chez les Pelletier. On y compte les bénédictions, comme les fêtes, les enfants et les petits-enfants. Sans compter les souvenirs.

Jean-Pierre DUBÉ

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en décembre.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le vendredi 4 décembre		Saint-Claude	Club de Curling	Curling	Bonspiel	Les 4, 5 et 6 décembre.
	18 h 00	Sainte-Agathe	4e degré	Army & Navy	Souper	Pour le 4e degré assemblée Mgr Taché.
	14 h 00	Somerset	Club d'Âge d'Or	Rendez-vous	«Suffleboard» ou 500	Tous les vendredis.
Le samedi 5 décembre	20 h 00	Haywood		Salle communautaire	Danse du bon vieux temps	
	18 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	Association de la faune	Salle du Centenaire	Banquet Annuel de Noël	Suivi d'une danse à 21 h 30. Info: René Hébert au 248–2332.
	20 h 00	Saint-Boniface	Réseau	Centre com. Précieux-Sang	Danse des années 60' et 70'	Avec Ratatouille (Prélèvement de fonds pour l'Entre-temps). Billets: 235–0640.
Le dimanche 6 décembre	19 h 00	Haywood	Association pêche et chasse	Salle commun. Haywood	Banquet annuel	Billets en vente aux épiceries du village.
	11 h 00	Otterburne	Les femmes de la ligue	Sous-sol de l'église	Café-rencontre	Vente - pâtisserie et artisanat. Après la messe de 10 h.
	12 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Rendez-Vous	Bingo	Tous les dimanches.
	9 h 00	Saint-Boniface	Réseau	Salle académique CUSB	Vente d'artisanat/pâtisserie	De 9 h à 17 h. Avec encan chinois. Réservation d'une table: Roselyne au 235–0640.
	11 h 00	Saint-Claude	Aréna et Chambre de commerce	Aréna	Patineton-Visite du Père Noël	Info: Marilyn au 379–2214.
	20 h 00	Saint-Claude	Manoir de Saint-Claude	Manoir	Partie de cartes	
		Saint-Pierre-Jolys	Chevaliers de Colomb	Salle Carillon	Déjeuner-rencontre	Après les 2 messes.
	19 h 00	Sainte-Agathe	Comité de développement	Parc Cheyenne	Lumières de Noël	Ouverture officielle avec chansons de Noël.
	12 h 00	Winnipeg		Centre d'achat Polo Park	Défilé du Père Noël	Se termine au Parc Memorial.
Le lundi 7 décembre		Saint-Pierre-Jolys	Chevaliers de Colomb	Au Marché Mulaire	Vente d'arbres de Noël	Au profit des Chevaliers de Colomb.
	9 h 00	Somerset	Club Curling d'Âge d'or	Curling	Curling	Les 7, 8 et 9 décembre de 9 h à 16 h.
	20 h 00	Somerset	Club Curlo	Salle communautaire	Bingo	Tous les lundis.
	10 h 00	Somerset	Coordonnatrice/Activ./Manoir	Manoir	Exercices physiques	Tous les lundis.
	20 h 00	Somerset	L'abbé Lévesque	Presbytère	Soirée de prières	Tous les lundis.
Le mardi 8 décembre	19 h 00	La Broquerie	Comité protecteur	Église	Promesse des Jeannettes	
	20 h 00	Saint-Boniface	Al-Anon	601, rue Aulneau	3e anniv. Nouveau-départ	Au 4e étage. Bienvenue à tous/toutes.
	17 h 00	Saint-Boniface	Comité commu. district Riel	604, chemin St-Mary's	Rencontre mensuelle	
	9 h 15	Saint-Boniface	Pluri-elles	186, rue Goulet	Groupe de mères au foyer	Chaque 2e mardi de 9 h 15 à 11 h 30. Info: 233–1735.
	19 h 15	Somerset	Filles d'Isabelle	Manoir	Soirée de Noël	
Le mercredi 9 décembre	19 h 30	La Broquerie	Comité culturel	École Saint-Joachim	Soirée Ateliers de Noël	
	18 h 00	Sainte-Agathe	Conseil de Sainte-Agathe	Army & Navy	Souper	Pour le 3e degré.
	20 h 00	Somerset	Paroisse	Église	Sacrement de réconciliation	
	19 h 00	Winnipeg	Base militaire	The Keg - 2609, Portage	Souper-rencontre	
Le jeudi 10 décembre	12 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	186, rue Goulet	Dîner-discussion	«La préoccupation avec le poids». Apportez votre dîner. Info: 233–1735.
	19 h 30	Sainte-Agathe	École	École	Concert de Noël	
Le vendredi 11 décembre		Saint-Boniface	Bur. Dév. Écono. Franco. Prov.	CUSB	Séminaire régional - économie	«L'entrepreneurship un esprit à découvrir». Inscription: Diane au 235–0446.
	19 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Au Canot 763, ave. Taché	Inscription Concours barbus	Catégorie barbe rasée. Info: 237–7692.
Le samedi 12 décembre	14 h 00	Saint-Boniface	CCFM	Salle Jean-Paul Aubry	Le Village du Père Noël	Ouvert au public. Entrée: 4 $ avec TPS.
	19 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Fort Gibraltar	La Guignolée	Ouvert au public.
	18 h 00	Somerset	Chambre de commerce	Salle communautaire	Soirée de Noël	
	9 h 00	Woodridge	Église	Salle communautaire	Partie de cartes et Bingo	
Le dimanche 13 décembre	10 h 30	Saint-Boniface	CCFM	Foyer du CCFM	Visite du Père Noël	De 10 h 30 à 15 h. Entrée: 2 $ avec TPS.
Le mardi 15 décembre	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce franco.	Hôtel Horwood	Dîner-rencontre	Confirmer en téléphonant à la Chambre: 235–1406.
Le mercredi 16 décembre	19 h 30	Saint-Léon	Comité de parents	Centre récréatif	Concert de Noël	
	19 h 30	Saint-Pierre-Jolys	École élémentaire	Audito. École élémentaire	Concert de Noël - Immersion	
	18 h 00	Somerset	Club d'Âge d'Or	Hôtel de Somerset	Souper de Noël	
	14 h 30	Somerset	Coordonnatrice/Activ./Manoir	Manoir	Chants	Par Carmelle et Gabrielle Boulet.
Le jeudi 17 décembre	19 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	École élémentaire	Salle du Centenaire	Concert de Noël	
	16 h 00	Saint-Boniface	Maison franco-manitobaine	383, boul. Provencher	Portes ouvertes	De 16 h à 19 h.
	19 h 30	Saint-Pierre-Jolys	École élémentaire	Audito. École élémentaire	Concert de Noël - Français	
	18 h 00	Sainte-Agathe	Army & Navy	Army & Navy	Souper pour les aînés	
	14 h 00	Somerset	Coordonnatrice/Activ./Manoir	Manoir	Polka-dot Danse	
Le vendredi 18 décembre	20 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Rendez-Vous	Hart Rouge-Spectacle de Noël	Spectacle à 20 h 45.
Le lundi 21 décembre	19 h 30	Saint-Pierre-Jolys	Institut Collégial St-Pierre	Auditorium	Concert de Noël	
Le jeudi 24 décembre	20 h 30	Saint-Pierre-Jolys	Paroisse	Église	Messe pour les jeunes	
Le jeudi 31 décembre	21 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Comité salle du centenaire	Salle du centenaire	Danse - Veillée Jour de l'an	
	20 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Rendez-vous	Veillée du Jour de l'An	Avec les «Watchmen».
	20 h 00	Saint-Claude	Paroisse	Église	Messe-fin année centenaire	Suivie d'un banquet et danse au centre récréatif.

Cette page est une commandite de LA LIBERTÉ

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233–2556 ou 1–800–665-4443.





RCMP GRC

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Commandant, Gendarmerie royale du Canada, C.P. 5650, Winnipeg (Manitoba) R3C 3K2. Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de la G.R.C. indiqué ci-dessous en versant le dépôt exigé.

Titre du projet: D96374 - Déménager deux maisons préfabriquées de Falcon Beach à Moose Lake, Manitoba

Date et heure limites: Le jeudi 17 décembre 1992 à 14 h (heure locale)

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse suivante:

Le Commandant
Gendarmerie royale du Canada
Division «D»
Section de l'administration des biens
C.P. 5650 - 1091, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2

Ces documents peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg et chez Southam Communications à Winnipeg.

Dépôt: 50 $

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Kathy Lausman, maître de projets
(204) 983-8704

Directives: Les dépôts à l'égard des plans et devis doivent être versés sous forme de chèques bancaires payables à l'ordre du Receveur général du Canada. Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires et dans les enveloppes munies du sceau collant fournis à cet effet par la G.R.C. et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

La Gendarmerie royale du Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Bergman, commissaire adjoint
Commandant
Division «D»

Canada — Royal Canadian Mounted Police — Gendarmerie royale du Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

AVIS	**NOTICE**
Avis est par les présentes donné que les vies d'accès ouest et la travée bascule du barrage-écluse St. Andrews, à Lockport, Manitoba, seront:	Public notice is hereby given that the traffic lanes over St. Andrews Lock and Dam (Lockport Bridge) will be:
FERMÉES À LA CIRCULATION DES VÉHICULES	**CLOSED TO VEHICLE TRAFFIC**
à compter du	as of
4 JANVIER 1993	**JANUARY 4, 1993**
Les automobilistes sont encouragés d'utiliser des routes alternatives.	Motorists are advised to take alternative routes.

Canada

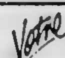
Avis aux personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-chômage en 1992

Si vous avez reçu des prestations d'assurance-chômage en 1992 et que vous avez changé d'adresse depuis la fin de votre période de prestations, veuillez signaler votre nouvelle adresse à votre Centre d'emploi du Canada avant le 24 décembre 1992.

Nous avons besoin de votre adresse pour vous faire parvenir votre feuillet de prestations d'assurance-chômage (T4U).

Pour effectuer votre changement d'adresse, il suffit de vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada. À Winnipeg, vous pouvez communiquer avec le Télécentre d'assurance-chômage au 983–4663.

Votre Centre d'Emploi du Canada





Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada — Canada

Fédération des Aînés Franco-Manitobains inc.

OFFRE D'EMPLOI

La Fédération des aînés franco-manitobains est à la recherche d'un.e secrétaire bilingue à temps partiel.

Fonctions:

- prendre les appels téléphoniques.
- Travail général de bureau.
- Utilisation d'un ordinateur IBM.

Exigences:

- Une connaissance parfaite de la langue française orale et écrite.
- Doit être bilingue.

Rémunération:

- À négocier.

Le(la) candidat(e) entrera en fonction le 18 janvier 1993.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 31 décembre 1992** à:

C.P. 100
R.R. 2
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Nécrologies



Henri Desrosiers

À sa résidence le 11 novembre 1992 est mort subitement M. Henri Desrosiers, âgé de 82 ans, époux bien-aimé de Henriette née Delorme.

Outre son épouse il laisse pour chérir sa mémoire sa tante Aimée Lucie Desrosiers, ses petites-enfants Kathleen, Maureen, Norman, Colleen Senden, leurs conjoints et leurs enfants; ainsi que Sean et Blair Brouillette.

Leurs deux gendres, Joseph Senden et Brian Brouillette, leurs épouses et leurs enfants, Lee, Jason et Kari, dix arrière-petits-enfants, deux demi-frères et une demie-soeur.

Deux belles soeurs: Mme Rose Desrosiers et Berthe Delorme et tous ses proches cousins Desmarais dont deux Soeurs Grises de Saint-Boniface et deux soeurs des Petites Missionaires de Saint-Joseph à Montréal aussi beaucoup de cousins de Colombie-Britannique et Mme Melina (Desmarais) Côté. Beaucoup de neveux et nièces dont Léo Desrosiers, qui était porteur. Autres neveux et nièces Delorme d'Alberta et Victoria, C.-B. Les autres porteurs étant les petits-fils du défunt.

L'ont précédé dans la tombe, ses deux filles Lorraine Senden (1971) et Denise Brouillette (1988) ainsi que deux frères Albert et Edmond.

Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface le 16 novembre, célébrée par l'abbé U. Lafond, rehaussé par le beau chant de la Chorale, à l'orgue, soeur N. Raymond, lecteurs, M. Jos St-Hilaire et Sean Brouillette. M. Nap Boily portait la croix. Sincères remerciements à chacun pour tous les services rendus, ainsi que les dons de messe, fleurs et dons à différentes charités. Merci.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.D.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers lé monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.M.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 5 décembre

7h00 Télé-M Jem

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h31 CBWFT Les oursons volants

7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards

8h00 Télé-M G.I. Joe

8h20 CBWFT Clyde

8h30 Télé-M Les tortues Ninja

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h00 Télé-M Le championnat des quilles

9h15 CBWFT Vazimolo

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny toons
Télé-M Bon appétit

10h15 TV-5 Autovision

10h25 CBWFT Où est Charlie?

10h45 TV-5 Jeunes autrement

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Touché

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT La semaine à l'assemblée nationale

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: La dernière licorne
TV-5 Chassés-croisés

13h00 Télé-M Cinémaximum: Bienvenue au paradis
TV-5 Alice

14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Mémoire

15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Bugs Bunny

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les rédacteurs en chef

17h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Jeopardy
TV-5 Reportages

18h00 CBWFT Métropolis
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra:Neige sur Beverly Hills
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Sacré soirée

21h00 Télé-M La vie des gens riches et célèbres

21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'heure juste
TV-5 Le cercle de minuit

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Télésélection: Festival Yves Montand: Le choix des armes

22h20 Télé-M TVA sports

22h40 TV-5 Bon week-end

22h42 Télé-M Ciné-lune: La belle captive

23h10 TV-5 Journal télévisé suisse

23h40 TV-5 Thalassa

0h40 TV-5 Sacré soirée

2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 6 décembre

7h00 Télé-M Les transformers

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir

7h31 CBWFT Caliméro

8h00 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques

9h00 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Sur la colline

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la paroisse Ste-Brigide de Montréal, par Jean-René Filion, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Musicales

10h30 Télé-M Journal de l'histoire

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Winnie

11h05 CBWFT La semaine verte

11h15 TV-5 Performances

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité

13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
Télé-M Cinémaximum: Un mari peut en cacher un autre
TV-5 Caractères

14h00 CBWFT Les matinées du dimanche

14h05 TV-5 Le monde est à vous

15h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Top musique

15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Espace francophone

16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans

17h30 TV-5 Hôtel

18h00 CBWFT Découverte
Télé-M Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Le dimanche
TV-5 7 sur 7

19h30 CBWFT Surprise sur prise
Télé-M Tête à tête

20h00 TV-5 Caractères

20h30 CBWFT Les beaux dimanches: La charge de l'orignal
Télé-M Le TVA, édition réseau

21h01 Télé-M Cinéma du dimanche: Rocky

21h05 TV-5 Portrait de Claude Lelouch

21h35 TV-5 Le cercle de minuit

22h20 CBWFT Les beaux dimanches: Dossier

22h45 TV-5 En appel

23h15 TV-5 Journal télévisé suisse

23h25 CBWFT Les nouvelles du sport

23h30 Télé-M TVA sport

23h40 CBWFT Le clap

23h42 Télé-M Vision mondiale

23h45 TV-5 7 sur 7

0h10 CBWFT Ciné-club: Tangos, l'exil de Gardel

0h42 Télé-M Le monde à venir

0h45 TV-5 Caractères

1h50 TV-5 Portrait de Claude Lelouch

2h20 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 Télé – M : 28/43 TV – 5 : 14 *(est de la Rouge)* / 22 *(ouest de la Rouge)*

Lundi 7 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises

10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien

11h15 CBWFT Comme on est

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Oeil pour oeil

13h00 TV-5 Sacré soirée

13h30 CBWFT Vie de famille

14h25 TV-5 La chance aux chansons

14h30 CBWFT Sporthèque: Albertville en rappel
Télé-M Santa Barbara

15h05 TV-5 Tes choix, ta santé

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les étoiles de gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La montagne du Hollandais
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Taquinons la planète!

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Jamais deux sans toi
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif

20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M L'or du temps
TV-5 Santé à la une

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Dossiers justice

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h10 TV-5 Le temps d'Anaïs

22h30 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT La politique fédérale

23h30 CBWFT Second regard
TV-5 Téléobjectif

0h30 TV-5 Santé à la une

1h50 TV-5 Radio France internationale

Mardi 8 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
César le magicien
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises

10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Le meilleur de la vie

13h00 TV-5 Santé à la une

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h25 TV-5 La chance aux chansons

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara

15h00 CBWFT La cour en direct

15h05 TV-5 Tes choix, ta santé

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Les étoiles de gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Comment ça va?

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Montréal P.Q.
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Tell quel

19h40 TV-5 Mon oeil

20h00 CBWFT Amériques 500, à la redécouverte du nouveau monde
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Frou-frou

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Voyage en Nunavik

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Spécial cinéma

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Embarquement porte n°1

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Millefeuille

23h30 TV-5 Tell quel

23h50 CBWFT Cinéma: VIJ

0h10 TV-5 Mon oeil

0h30 TV-5 Frou-frou

1h30 TV-5 Voyage en Nunavik

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 9 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises

10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Voyage grandeur nature

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Tell quel

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Mourir à Ibarra

12h40 TV-5 Mon oeil

13h00 TV-5 Frou-frou

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h00 TV-5 Voyage en Nûnavik

14h25 TV-5 La chance aux chansons

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Santa Barbara

15h10 TV-5 Espace francophone

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Les étoiles de gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h02 CBWFT Les piliers du rêve

18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M Cinéma du mercredi: Tootsie

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Étoiles sur glace
TV-5 Géopolis

20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Le jeune homme vert

21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le divan

21h25 CBWFT Le point

21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h31 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h40 TV-5 Autant savoir

22h50 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Le passage

23h30 TV-5 Géopolis

0h30 TV-5 Le jeune homme vert

1h30 TV-5 Le divan

2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 10 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Géopolis
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Ambassade
13h00 TV-5 Le jeune homme vert
13h30 CBWFT Cinéma: Terry Fox, le coureur de l'espoir
14h00 TV-5 Le divan
14h25 TV-5 La chance aux chansons
14h30 Télé-M Santa Barbara
15h05 TV-5 Espace francophone
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Tous pour un
Télé-M Docteur Doogie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Dodo
Télé-M Guatemala, la mémoire du vent
TV-5 Faut pas rêver
20h00 CBWFT Raison passion
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
20h30 CBWFT À tout prix
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Montagne
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Marilyn
22h55 Télé-M Mongrain de sel
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Cinéma: Une table pour cinq
23h35 TV-5 Faut pas rêver
0h35 TV-5 Envoyé spécial
2h05 TV-5 Radio France interna-

Vendredi 11 décembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Tao Tao
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Spécial cinéma
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: On ne meurt que deux fois
13h00 TV-5 Envoyé spécial
13h30 CBWFT Cinéma: Une femme ou deux
14h30 Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h10 TV-5 Espace francophone
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Jeunes autrement
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Bondie et Cie
Télé-M Rira bien...
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: Vincent et moi
Télé-M 9-1-1...
TV-5 Au nom de la loi
19h30 Télé-M Ciné-enquête: Poids mort
20h00 TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Les filles
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 Télé-M TVA sports
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Les contes d'Avonlea
23h00 Télé-M Mongrain de sel
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Cinéma: Abel
23h35 TV-5 Au nom de la loi
0h16 Télé-M Le monde à venir
0h35 TV-5 Bouillon de culture
2h05 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 5 au 11 décembre 1992

Samedi 5 décembre

19h00 Télé-M Neige sur Beverly Hills
Am. 1987. Drame psychologique de M. Kanievska. Avec l'aide d'une copine mannequin, un étudiant cherche à aider un ami d'enfance devenue esclave de la drogue.

22h42 Télé-M La belle captive
Fr. 1983. Drame fantastique de A. Robbe-Grillet. Un homme s'engage dans d'étranges aventures en cherchant à retrouver une belle inconnue qu'il a croisé plusieurs fois.

22h05 CBWFT Le choix des armes
Fr. 1982. Drame policier de A. Corneau. Deux évadés de prison, dont l'un est grièvement blessé, trouvent refuge chez un ex-ganster qui mène maintenant une vie bourgeoise consacrée à L'élevage des chevaux.

Dimanche 6 décembre

21h01 Télé-M Rocky
Am. 1976. Comédie dramatique de J.G. Avildsen. Un boxeur de troisième ordre à l'occasion d'affronter un champion.

0h10 CBWFT Tangos, l'exil de Gardel
Fr.-Arg. 1985. Drame de F.E. Solanas. Des Argentins, en exil à Paris, éprouvent diverses difficultés à monter un spectacle de théâtre et de danse sur les problèmes de leur déracinement.

Mardi 8 décembre

23h50 CBWFT VIJ
Sov. 1967. Drame de A. Ploutchkov. Lors d'un congé, un séminariste assomme une vieille paysanne qui tentait de l'ensorceler.

Mercredi 9 décembre

18h30 Télé-M Tootsie
Am. 1982. Comédie de moeurs de S. Pollack. Un acteur au chômage décide de se déguiser en femme pour solliciter un rôle dans un feuilleton télévisé.

23h20 CBWFT Le passage
Fr. 1987. Drame de science-fiction de R. Mazor. Un cinéaste d'animation cherche à se libérer de l'emprise d'une puissance maléfique avec laquelle il a pactisé pour sauver la vie de son jeune fils.

Jeudi 10 décembre

23h20 CBWFT Une table pour cinq
É.-U. 1983. Drame familial de R. Lieberman. Un père divorcé, parti en croisière avec ses trois enfants, vit un événement tragique qui le place devant un choix difficile.

Vendredi 11 décembre

19h00 CBWFT Vincent et moi
Can.-Fr. 1990. Comédie de M. Rubbo. Une jeune artiste talentueuse, admiratrice de Vincent Van Gogh, découvre qu'un de ses croquis a été vendu en Hollande par un marchand peu scrupuleux, comme oeuvre de jeunesse du célèbre peintre. Elle décide de se rendre à Amsterdam avec son ami pour tenter de confondre le coupable.

19h30 Télé-M Poids mort
Am. 1972. Drame policier de J. Smight. Un militaire coupable de meurtre s'emploie à neutraliser une jeune femme qui pourrait témoigner contre lui.

23h20 CBWFT Abel
Hol. 1986. Comédie de A. van Wamerdam. Abel, 13 ans, vit toujours à l'appartement familial, couvé par sa mère et en conflit ouvert avec son père.



Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

FERMES À VENDRE OU À LOUER

N° d'offre	Description légale	Endroit	Superficie totale approx.	Superficie cultivée approx.	Autres
1117823	SO 23-12-6 E1 (C.T. # 1172546)	Hazelridge	138.4	138.4	Terre-nue
1312042	E'ly 1320' de O'ly 1980 de SO 10-1-3 O1, exc. drain (C.T. # A48513)	Plum Coulée	79.7	79	Terre-nue
1617519	NE 31-25-1 E1	Hodgson	160	90	Terre-nue
	SE 31-25-1 E1		160	90	Terre-nue
2316265	NO 16-5-28 O1	Tilston	152.7	140	Terre-nue
	SE 29-5-28 O1		161	140	
	NE 25-6-29 O1		160	140	
	SE 25-6-29 O1		160	140	

CONDITIONS:

1. Dès que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt, par chèque visé, équivalant à 10 % du prix d'achat.
2. La Société ne s'engage à accepter ni l'offre la plus haute, ni aucune des offres.
3. Sauf erreurs et omissions.
4. La date limite de réception des offres est **le 15 décembre 1992.**

Vous pouvez obtenir les formules d'offre d'achat et des renseignements sur la ferme et le financement auprès de votre bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir vos offres à:

Société du crédit agricole
À l'attention de Gisela Runge
400 - 5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4

Téléphone: 983–4040

Canada

Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne



LE VILLAGE DE SAINTE-ANNE

Possibilité d'emploi

Secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)

Le village de Sainte-Anne est à la recherche d'un(e) secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e) qui entrerait en fonctions le 2 janvier 1993.

On accordera la préférence aux personnes possédant les qualités suivantes:

1. personnalité agréable;
2. bonne dactylo;
3. expérience antérieure dans un bureau municipal ou autre expérience connexe.
4. bilingue à l'oral et à l'écrit.
5. connaissance de l'ordinateur, programme Word Perfect.

Le village de Sainte-Anne offre les conditions de travail suivantes:

1. semaine de travail de 35 heures;
2. bonne gamme d'avantages sociaux y compris un régime dentaire;
3. régime de pension et d'assurance-vie collective.

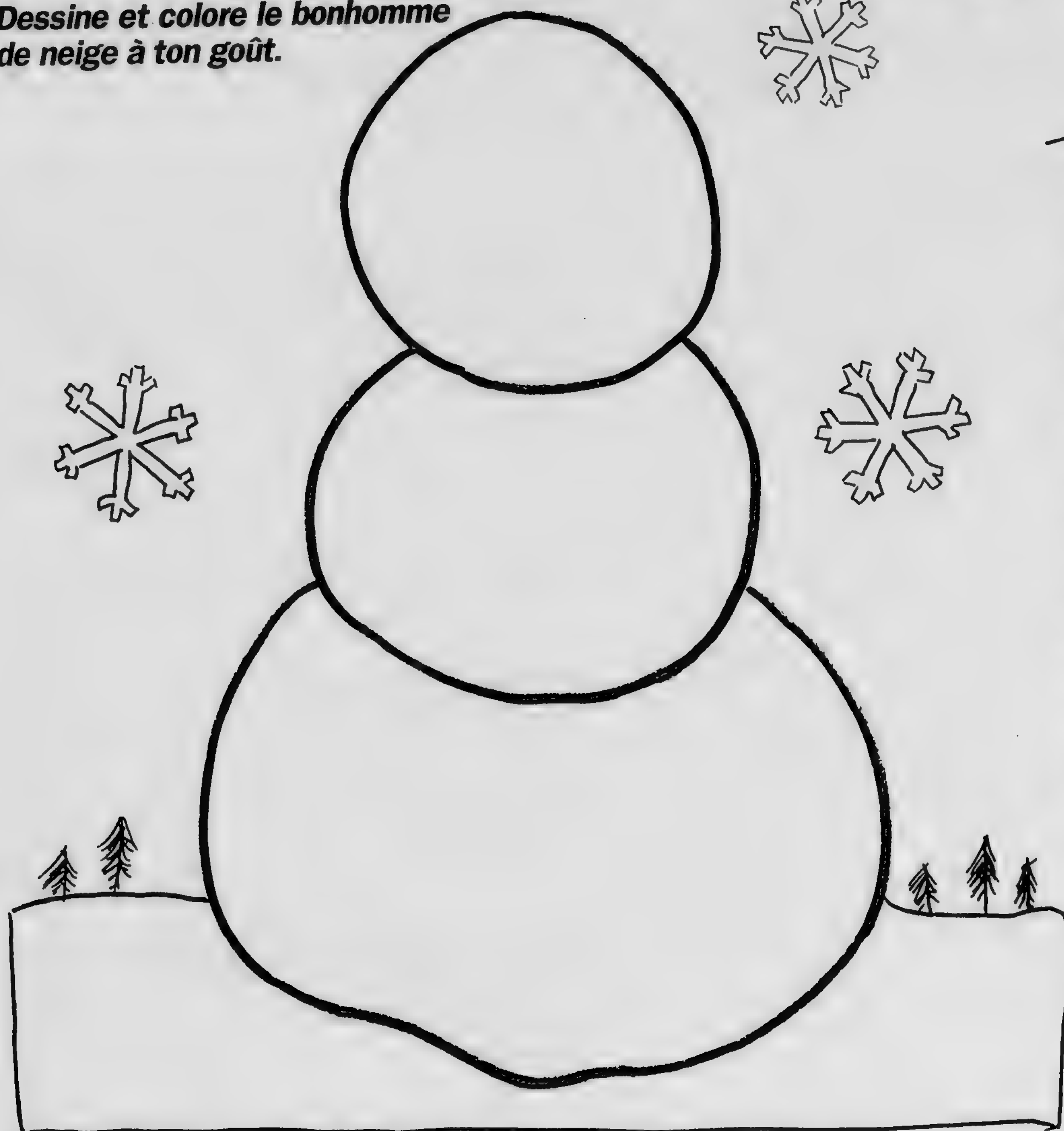
Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, indiquant les attentes salariales et nommant trois références, avant 16 h le vendredi 18 décembre 1992 à l'adresse suivante:

J.G. Lévesque
Secrétaire-trésorier
Village de Sainte-Anne
181, avenue Centrale
C.P. 1150
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

La page de BICOLO



Dessine et colore le bonhomme de neige à ton goût.



Allô mon ami.e!

Comment vas-tu cette semaine?

Aimes-tu les bonhommes de neige? L'autre jour j'ai roulé des boules de neige pour faire un bonhomme de neige. Mais la deuxième boule était tellement lourde que je n'arrivais pas à la lever pour la placer sur la première. Il a fallu que le papa d'un de mes amis vienne m'aider.

J'ai pris deux balles de golf orange pour faire ses yeux, une carotte pour son nez et une petite branche pour sa bouche.

Ma maman avait une vieille écharpe et je la lui ai mise autour du cou. Il était très beau!

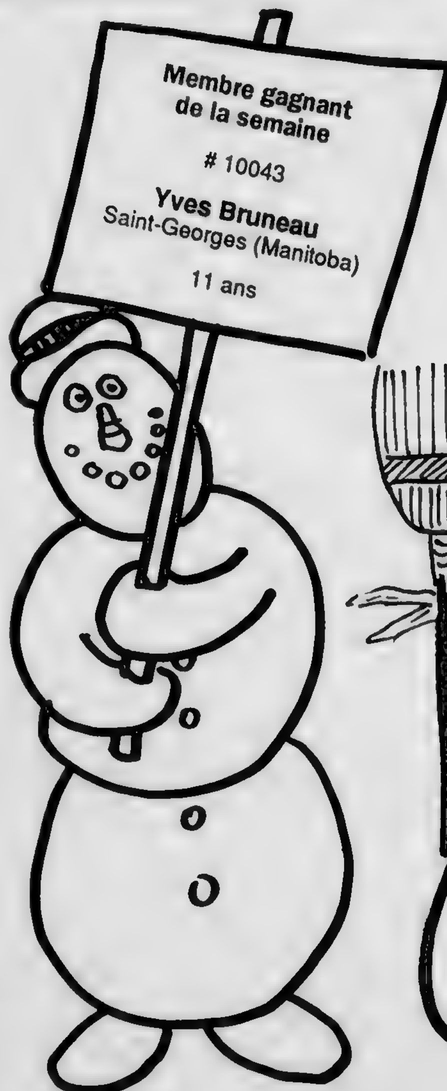
Je l'ai nommé Fais d'Nège.

Bonne semaine.

Bicolo

Quel bonhomme de neige complèterait la scène?

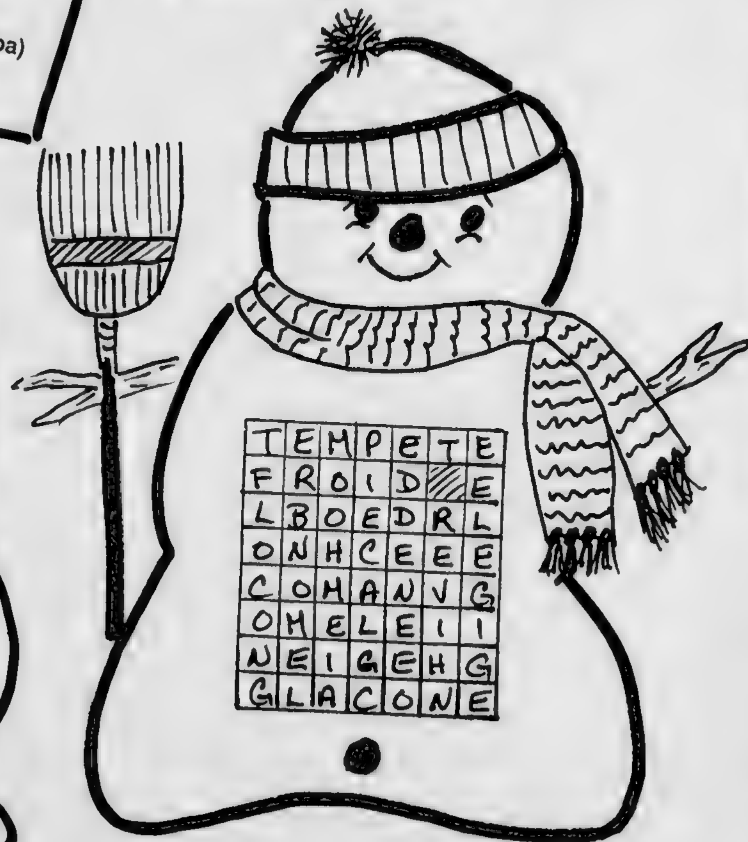


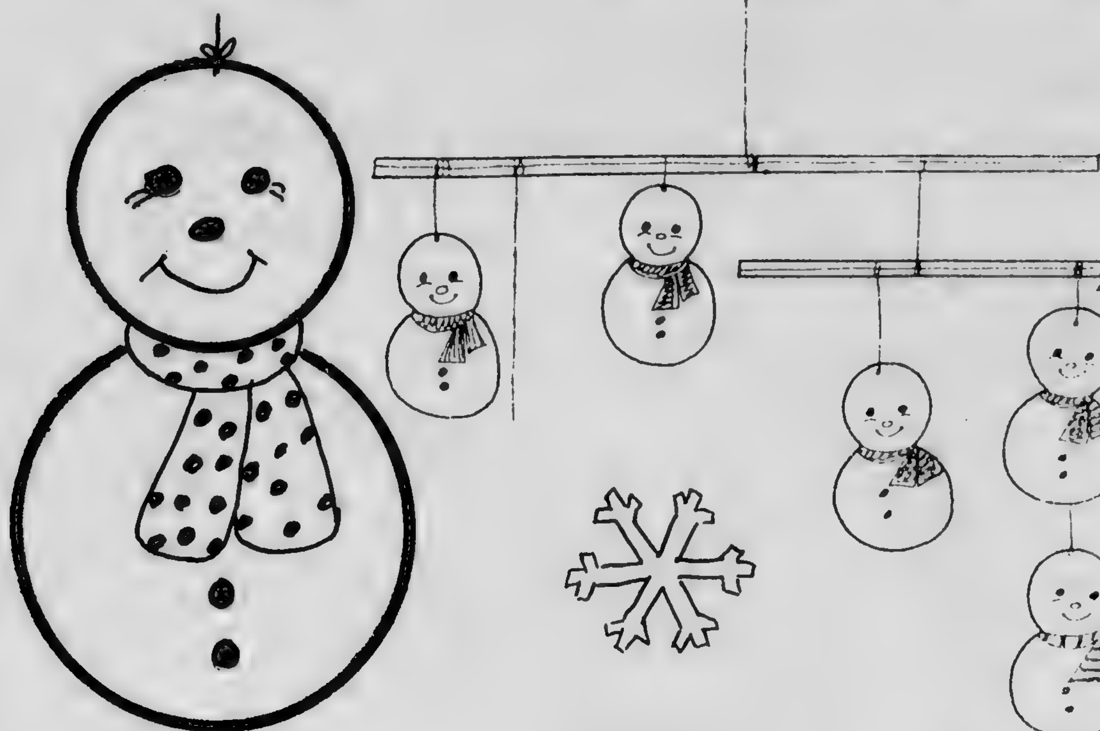


Trouve les mots suivants dans la grille:

Tempête, glaçon, gelée, froid, neige, glace, flocon, hiver.

En te servant des lettres qui resteront tu découvriras que je suis un...





Bonjour à mes nouveaux membres !

10980	Zacharie Durand	La Broquerie
10981	Alain Plante	Lorette
11003	Jean-Marc Champagne-Brunet	Notre-Dame-de-Lourdes
11004	Marianne Champagne-Brunet	Notre-Dame-de-Lourdes
11005	Matthieu Lacroix	Winnipeg
11006	Janine Ducharme	Saint-Laurent
11007	Stéphanie Nast	Selkirk
11008	Trista Nast	Selkirk
11009	Joshua Gareau	Saint-Laurent
11010	Andrea Gareau	Saint-Laurent
11011	Renée Gareau	Saint-Laurent
11012	Cathy Dasiewicz	Winnipeg
11013	Fabien Fréchette	Winnipeg
11014	Maria Schultz	Winnipeg
11015	Jean-Marc Schultz	Winnipeg
11016	Jocelyn Vielfaure	Winnipeg
11017	Natalie Vielfaure	Winnipeg
11018	Curtis Van Osch	Lorette
11019	Jennifer Wrobel	Saint-Pierre-Jolys

Fabriquons un mobile

Ce dont tu as besoin:

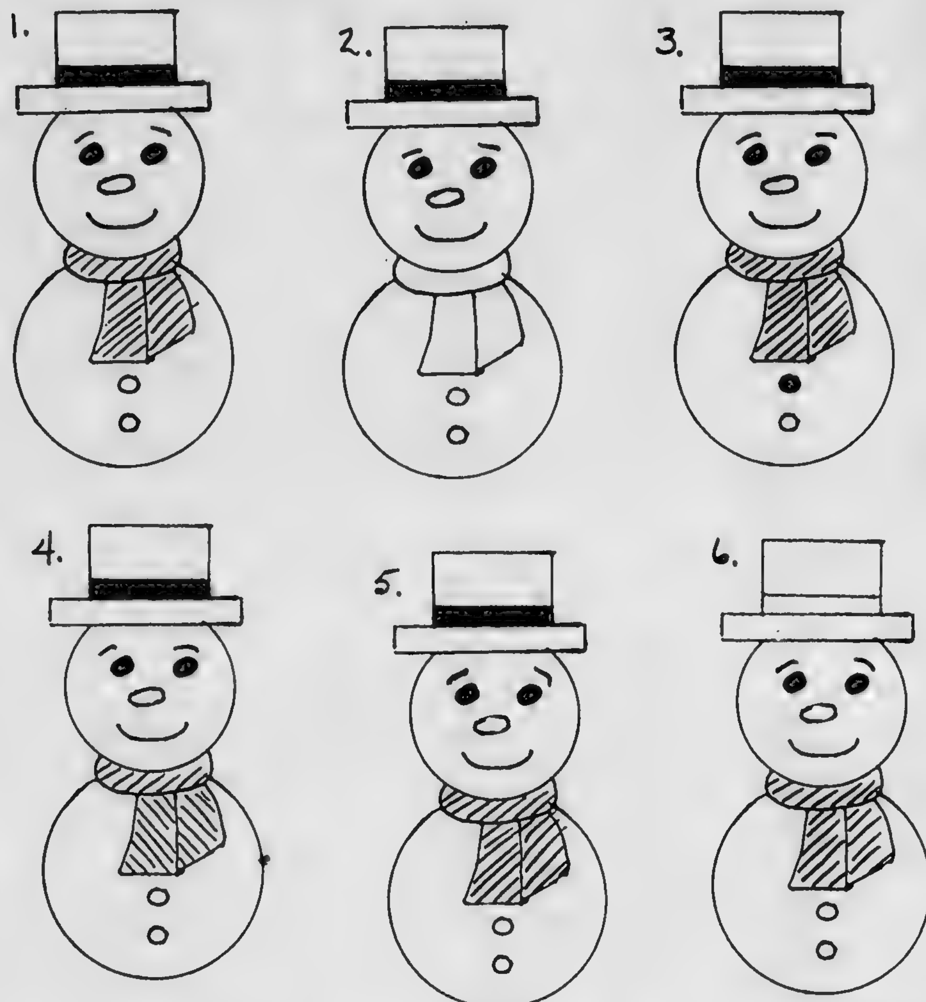


- Ciseau.
- Papier blanc.
- Corde.
- Crayons de couleurs.
- Morceaux de bois de différentes longueurs.

Ce que tu dois faire:

1. Sers-toi du bonhomme de neige à la gauche comme patron et découpes-en autant que tu veux en te servant du papier blanc.
2. Dessine les figures et les écharpe sur chacun.
3. Fais un trou dans la tête du bonhomme de neige afin de lui attacher une corde.
4. Attache les bonhommes aux morceaux de bois en faisant attention de les balancer. Certains morceaux de bois pourront accueillir plus qu'un bonhomme de neige.

Trouve les deux bonhommes de neige semblables.



Réponse: 1 et 5

REMERCIEMENTS

Nous voulons remercier tous nos parents et amis qui sont venus célébrer avec nous à la Villa Youville à l'occasion de notre 55e anniversaire de mariage le 20 octobre.

Merci tout spécialement à nos enfants et petits-enfants qui ont organisé cette fête.

Adrien et Bibiane Hullet.

Une Missionnaire de la charité du Manitoba

Stella Gagné fera des voeux perpétuels

Le 7 décembre à Washington (D.C.), Stella Gagné, fille d'Antoine et de Patricia Gagné de Saint-Vital, prononcera ses voeux perpétuels chez les Missionnaires de la charité, congrégation fondée par Mère Teresa.

Une enfance plutôt multiculturelle explique peut-être le vif intérêt de Stella Gagné pour les autres cultures. Elle est née en 1963 à Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest). À quatre ans, elle a suivi sa famille au Sénégal, en Afrique de l'Ouest.

De retour au Canada, elle a fait ses études à l'école Lacerte puis au Collège secondaire de Saint-Boniface. À l'âge de 16 ans, elle a participé à un programme d'échange d'un an avec le Paraguay.

En 1982, Stella Gagné décide de quitter son emploi d'auxiliaire à l'école Guyot et ses études universitaires pour faire un séjour dans le Bronx à New York parmi les Missionnaires de la charité. Elle y a trouvé la réponse spirituelle qu'elle cherchait et a choisi de rester premièrement à New York à titre d'aspirante, puis à San Francisco comme novice. Elle a fait ses premiers voeux en novembre 1986.



Toute la famille Gagné sera à Washington (D.C.) pour la profession des voeux perpétuels de soeur Anne le 7 décembre. La photo a été prise lors de ses premiers voeux à San Francisco en 1986. De g. à

Depuis son départ en 1982, Stella Gagné est revenue une seule fois au Manitoba, en 1991. Avec les Missionnaires de la charité, elle a été appelée à travailler auprès des sans-abris et dans un foyer pour les victimes du sida.

Ceux qui voudraient communiquer avec Stella Gagné peuvent écrire à: Sr Anne M.C., Gift of Peace, 2800 Otis Street N.E., Washington (D.C.) 20018.

La chronique religieuse †

Le pardon de Dieu

L'auteure de ce texte, Yvette Jamault, est coordonnatrice de la catéchèse à l'école Lavallée. Enseignante de profession, elle détient un baccalauréat en théologie.

La fête fait partie de nos vies: fêtes des anniversaires de naissance, de mariage, d'une paroisse, d'une ville; fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte; fêtes des Mères et des Pères; fêtes du Canada, du Travail, de l'Action de grâce, du Souvenir, etc.

Pourquoi ne pas fêter la joie d'être pardonné.e? L'Église diocésaine invite les chrétiens.ne.s à une célébration du sacrement de la réconciliation pendant l'Avent et le Carême. Ces célébrations prennent-elles une allure de fête? Comment leur donner un sens afin qu'elles soient une expérience positive qui donne le goût d'être là pour vivre quelque chose?

On sait que pour comprendre et célébrer le pardon de Dieu, il est primordial d'avoir fait l'expérience du pardon reçu et donné dans la vie quotidienne.

Dans l'initiation au sacrement de la réconciliation des enfants sont amenés avec l'aide de leurs parents à vivre une démarche de réconciliation qui fut une expérience positive où l'enfant, ayant reconnu sa faute, a retrouvé la joie après avoir fait la paix.

Ainsi l'enfant est invité.e à sortir de lui/elle-même pour s'ouvrir au pardon, à l'amour. C'est alors un renouvellement intérieur, un nouveau départ.

Cette démarche de réconciliation n'est ni automatique, ni magique; elle est difficile. Elle se fait par étapes: reconnaître qu'il s'est passé quelque chose de mal, regretter ce qui est arrivé, avouer sa faute et réparer le tort fait. Cette démarche est toujours à recommencer parce que l'être humain est limité, pécheur, mais combien est-elle importante pour continuer à vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres et pour se disposer à accueillir le pardon de Dieu.

Le sacrement de la réconciliation est un temps pour célébrer l'amour miséricordieux de Dieu tel que raconté par Jésus dans les histoires de Zaché, du fils prodigue, du bon berger.

Dieu donne son pardon, c'est-à-dire accueille la personne malgré ses faiblesses, transforme par sa grâce ce qui est difficile à vire, lui donne la force de vivre la Loi d'amour: «Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés». (1)

Lors des célébrations du sacrement, pourquoi ne pas récapituler et célébrer les pardons reçus et donnés qui tissent la vie et permettent aux personnes de vivre dans la paix et la joie avec elles-mêmes et avec les autres? Car Dieu manifeste son amour miséricordieux aussi bien dans ces réconciliations vécues dans le quotidien.

Dans le sacrement de la réconciliation, le pardon n'est pas magique en croyant que le fait de dire ses péchés à un prêtre, tout soit réglé. Comme pour les pardons reçus et donnés les uns aux autres, les étapes à suivre sont les mêmes.

Ces pardons humains et le pardon de Dieu dans le sacrement de la réconciliation, étroitement liés l'un à l'autre, sont à être repris souvent pour se donner des occasions d'approfondir les réalités de responsabilités et de pardon, de péché et de miséricorde.

Ce qui est important, au fond, c'est de vivre la réconciliation au fil des jours et de se donner des occasions de fêter cette joie d'avoir reçu et donné le pardon.

Si chaque personne vivait la réconciliation au jour le jour, la face de la terre serait changée, l'humanité serait transformée.

En ce Noël qui approche, demandons à l'Enfant Dieu qui vient, de transformer les coeurs pour que la justice, la liberté, la paix, la joie devienne réalité pour tous.

(1) Jean 15-12.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

PRIÈRE au Sacré-Coeur: Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. G.M. BDCK.
805-

PRIÈRE au Sacré-Coeur: Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. I.D.
806-

Recherche

RECHERCHE: gardienne qui pourrait venir chez moi (à Saint-Vital) 4 à 5 demi-journées par semaine pour garder un garçon de 3 ans. Appelez Monique au 255–3015.
801-

RECHERCHE: Gardienne française à Southdale, parc Windsor, pour fille de 7 mois. 3 jours par semaine, commençant en janvier. Composez le 231–0254.
807-

RECHERCHE: gardienne à demi-temps pour garder nos trois enfants (4, 2 et 1 an) chez nous de 7 h 30 à 16 h le mardi (une semaine) et le jeudi, vendredi (la semaine suivante). Référence sur demande. Composez le 235–0920.
808-

GARDIENNE D'ENFANTS bilingue, aimerait garder chez-moi à temps plein ou partiel du lundi au vendredi. Disponible dès maintenant. Veuillez composer le 257–0886.
809-

À vendre

À VENDRE: Chrysler Le Baron GTS 1987, 4 cylindres, automatique, 130 000 km., 3 000 $. Bernard Poirier 231–0876.
810-

À VENDRE: Duplex de 2 chambers à coucher en excellent état. Réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse, air climatisé, cour clôturée. Stationnement. Bon revenu. Composez le 235–0440.
811-

À VENDRE: Orgue électrique Hammond, comme neuf. 2 claviers, livres d'instructions, lampe, banc. 1 600 $ ou meilleure offre. 257–8410.
812-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: appartement d'une et deux chambres à coucher, tous les services inclus, avec entrée privée. 345 $ + 475 $/mois. 231–1881, 233–3457 et 231–1090.
783-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher au sous-sol avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre le 1er décembre. – À LOUER: Stationnement pour une auto au 525, rue Des Meurons. Composez le 231–0224.
788-

À LOUER: app. au 433 1/2, rue Aulneau, Saint-Boniface. 350 $ plus électricité. Il y a une laveuse et sécheuse. Une chambre à coucher, cuisine et salon. Tél.: 737–2653 ou 737–2287 après 18 h.
795-

APPARTEMENTS À LOUER: au 175, rue Masson, 2 chambres à coucher, stationnement inclus. 350 $ par mois. Libre le 1er décembre. Composer le 233–3753.
800-

À LOUER: Saint-Boniface (1) Garçonnière 290 $. (2) Duplex d'une chambre à coucher 325 $ plus services. (3) Duplex de 2 chambres à coucher 590 $ et 495 $. Paul 941–1913 ou 233–2171.
803-

QUIZ

Noël et ses traditions



QUESTIONS

1. Quel personnage, né en 470 après Jésus-Christ, est mort un 6 décembre?

2. D'où vient le Père Noël tel que nous le connaissons?

3. Qui sont Dasher, Dancer, Prancer, Vixen, Comet, Cupid, Dunder et Blixen?

4. Quel personnage célèbre a inventé le poète Robert L. May?

5. Quelles innovations ont amené Georges P. Webster et Thomas Nast en 1886?

6. Quand a été fait le premier arbre de Noël au Canada?

7. D'où vient le mot guignolée?

RÉPONSES

1. Il s'agit de saint Nicolas, qui a vécu en Asie Mineure. On lui attribue plusieurs miracles et il fut fait évêque avant d'avoir atteint l'âge adulte. Il était bon et dévoué pour les enfants; il distribuait des vivres, des vêtements et de l'argent en cachette aux enfants pauvres. C'est en France qu'est née la tradition d'échanger des cadeaux le 6 décembre, jour anniversaire de la mort de saint Nicolas. Cette tradition a commencé avec des soeurs, qui distribuaient secrètement des biens aux pauvres ce jour-là.

2. Inspiré de saint Nicolas, le Père Noël est le résultat de l'imagination de journalistes, poètes et illustrateurs américains du siècle dernier. La première description officielle du Père Noël a été faite par Washington Irving en 1908, dans un article paru dans un journal newyorkais. Il «survolait les maisons des habitants de la Nouvelle-Angleterre et distribuait de magnifiques présents en les laissant tomber dans les cheminées de ses enfants préférés.»

3. Ce sont les noms des huit rennes qui tirent le traîneau du Père Noël. En 1821, Clement Clark Moore écrit un long poème attribuant huit rennes au Père Noël. Le poème s'intitule Twas the Night Before Christmas.

4. Rudolph, le renne au nez rouge! La brume risquait de causer des retards au Père Noël. Rudolph fut placé à la tête du cortège pour éclairer le chemin avec son nez lumineux! Depuis sa création en 1939, Rudolph est demeuré un fidèle collaborateur du Père Noël.

5. On doit au premier l'idée de la manufacture de jouets au Pôle Nord et au second le premier dessin du Père Noël dans son costume rouge. Thomas Nast a illustré cette année-là le premier livre en couleur montrant le Père Noël.

6. Il aurait été fait à Sorel vers 1781. La tradition de l'arbre de Noël a été apportée en Amérique par les premiers immigrants allemands. Les Allemands avaient pris l'habitude de transporter un petit sapin dans la maison et de le décorer avec une pomme suspendue à chaque branche. Les boules de Noël rappellent la forme des pommes.

7. C'est une déformation de «Au gui! L'an neuf!» Cette expression était utilisée par les druides gaulois pour donner le départ à la cueillette du gui en décembre. Cette coutume s'est transformée en collecte pour les pauvres. Au Québec, au début du 18e siècle, on courait la guignolée dans les rues de Montréal. La première guignolée de Québec, en 1884, rapporta 130 $ plus des marchandises emplissant une dizaine de voitures attelées.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

RECETTES

Tarte à la crème glacée et aux mandarines

Il faut seulement quelques minutes pour préparer cet appétissant dessert. Vous n'avez besoin que d'un mélangeur. Pas de fouettage, pas de technique culinaire spéciale pour lui donner sa texture légère. Le secret... la crème glacée que vous mélangez à de la gélatine dissoute. Laissez reposer jusqu'au moment de servir. Parfaite par elle-même, la crème glacée reste toujours un des grands régals même combinée à d'autres ingrédients.



Tarte à la crème glacée et aux mandarines

2 tasses (500 mL) de noix de coco en flocons
1/4 tasse (50 mL) de beurre, fondu
1 pqt (85 g) de poudre pour gelée à l'orange
1/4 tasse (50 mL) de sucre
1 tasse (250 mL) de jus d'orange concentré surgelé
2 c. à table (30 mL) de jus de citron
2 c. à thé (10 mL) de zeste d'orange râpé
4 tasses (1 L) de crème glacée à la vanille
1 boîte (10 oz/284 mL) de segments de mandarines, égouttées, hachées gros

Dans un bol moyen, mélanger la noix de coco et le beurre. Presser au fond et sur la paroi d'une assiette à tarte de 9 po (23 cm).

Cuire au four à 300°F (150°C) de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que le bord soit brun doré. Laisser refroidir.

Déposer la poudre pour gelée et le sucre dans le bocal du mélangeur. Ajouter l'eau bouillante. Couvrir et mélanger jusqu'à ce que la poudre pour gelée soit dissoute. Ajouter le jus d'orange concentré, le jus de citron et le zeste d'orange; couvrir et bien mélanger.

Briser la crème glacée et l'ajouter dans le bocal; couvrir et mélanger jusqu'à ce que la préparation soit onctueuse. Transférer la préparation de crème glacée dans un grand bol. Réfrigérer jusqu'à ce que la préparation nappe le dos d'une cuillère.

Incorporer délicatement les morceaux de mandarines; verser sur la croûte de tarte préparée. Réfrigérer jusqu'à fermeté. Décorer au goût.

Donne une tarte.

Note: Ou remplacer la croûte de tarte à la noix de coco par une croûte de tarte à la chapelure graham de 9 po (23 cm).

Rectification

Suite à l'article publié dans le numéro du 27 novembre au 3 décembre 1992 de La Liberté sur les prêts de Noël de la Caisse populaire de Saint-Claude, la Fédération des caisses populaires du Manitoba nous a appris que d'autres caisses offraient ce même type de service, parfois depuis plusieurs années.

C'est notamment le cas des caisses de Sainte-Rose-du-Lac et de Laurier. Toutes nos excuses aux oubliées.



Noëlla La Roche
70 ans, le 7 décembre

Félicitations chère Noëlla
à l'occasion de ton
**70e anniversaire
de naissance.**

*Bonheur et santé
de la part de Paul
tes enfants et leurs familles.*

SAINT-BONIFACE

Des tricots pour la vie

Le comité pro-vie de la Cathédrale ramassera des tricots et vêtements de toutes sortes, couches non-jetables, couvertures, et nourriture pour bébés de 0 à 2 ans au narthex de la Cathédrale après chaque messe des 5 et 6 décembre.

Ces articles seront ensuite distribués à la Villa Rosa, Pregnancy Distress et Crisis Pregnancy de Winnipeg.

Y.C.



Le matin de Noël, découvrez le livre des caricatures de Cayouche grâce à un abonnement à La Liberté.

Profitez de cette offre spéciale: un nouvel abonnement à La Liberté et un livre de Cayouche (prix régulier 24,95 $) aux prix suivants:

- ❑ 1 an Manitoba **37,45 $**
- ❑ 2 ans Manitoba **58,85 $**
- ❑ 1 an (hors province) **42,80 $**
- ❑ 2 ans (hors province) **69,55 $**

Abonnez-vous et vous recevrez le livre!
Abonnez un.e ami.e et vous recevrez le livre!

Attention: cette offre n'est valide que pour les nouveaux abonnements reçus à La Liberté au plus tard le 16 décembre 1992.

LA LIBERTÉ

Parmi nos abonné.e.s qui décideront de renouveler ou prolonger leur abonnement ci-dessous, nous ferons tirer 10 livres de Cayouche.

- ❑ 1 an Manitoba **26,75 $**
- ❑ 2 ans Manitoba **48,15 $**
- ❑ 1 an (hors province) **32,10 $**
- ❑ 2 ans (hors province) **58,85 $**

Attention: les renouvellements ou prolongements devront être reçus à La Liberté au plus tard le 16 décembre 1992.

Nom:______________________________

Adresse:______________________________

______________________ **Code postal:** ____________

De la part de: ______________________ (si nécessaire)

Numéro d'abonnement: ______________________ (si nécessaire)

Dans un cas ou dans l'autre, faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba,
R2H 3B4

Le Journal des jeunes

Volume 4, nº 7, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 4 au 17 décembre 1992

Éditorial

Casinos

Dans bien des domaines, les Autochtones se sont toujours montrés très en avance sur les Blancs.

En respectant et vénérant la nature, ils ont inventé l'écologie des milliers d'années avant les Blancs.

En accordant une place privilégiée aux personnes âgées, ils se sont montrés beaucoup plus sages et humains que les sociétés occidentales où, trop souvent, vieillesse rime avec détresse.

Au XIXe siècle, dans les tribus indiennes, tous les enfants étaient choyés et éduqués. À la même époque, en Europe, des millions de petits garçons travaillaient 14 heures par jour dans des mines de charbon.

Aussi, quand des chefs autochtones actuels annoncent que leur principal objectif économique, en cas d'autonomie, sera d'ouvrir des casinos, on est un peu surpris. Et un peu déçu.

Des casinos? Ces machines à faire s'amuser les riches et s'illusionner les pauvres? Ça a presque l'air d'une idée de Blanc.

Laurent GIMENEZ

Violence raciste en Allemagne

L'escalade?

Depuis la réunification de l'Allemagne il y a environ deux ans, ce pays européen de 80 millions d'habitants est balayé par une vague de violence raciste. Cette année seulement, les jeunes néo-nazis ont commis plus de 1 800 actes de violence contre des étrangers. 16 personnes ont été tuées. Les dernières victimes sont une femme et deux enfants turcs brûlés vifs dans leur maison.



Portrait d'un néo-nazi

Les auteurs de ces crimes sont le plus souvent des jeunes. On les appelle néo-nazis parce qu'ils partagent les idées racistes de l'ancien dictateur Adolf Hitler, le chef du parti nazi qui a dirigé l'Allemagne de 1933 à 1945. Ce parti n'existe plus aujourd'hui.

Ils sont aussi surnommés skinheads à cause de leur crâne rasé.

Les néo-nazis sont très peu nombreux: environ 6 500. Mais ils sont devenus très actifs depuis la réunification de l'Allemagne en octobre 1990, surtout dans l'ancienne Allemagne de l'Est.

Après la réunification

Entre 1949 et 1990, l'Allemagne de l'Est était dirigée par un gouvernement communiste. Il n'y avait pas de chômage car l'État fournissait du travail à tout le monde. Les jeunes n'avaient pas le temps de s'ennuyer car on les forçait à participer à toutes sortes d'activités sportives et culturelles.

La disparition du communisme et la fusion avec l'Allemagne de l'Ouest ont représenté un choc pour ces millions de jeunes. Du jour au lendemain, ils se sont retrouvés sans encadrement. Ils ont dû apprendre à se débrouiller tout seuls.



La chute du mur de Berlin en 1989, premier pas vers la réunification.

Beaucoup ont aussi perdu leur emploi lorsque les vieilles usines d'Allemagne de l'Est ont fermé leurs portes. Résultat: ils n'ont même pas assez d'argent pour s'acheter les produits de qualité fabriqués par leurs compatriotes de l'Ouest.

Les étrangers, boucs émissaires

Durant la même période, le nombre d'étrangers qui sont entrés en Allemagne a considérablement augmenté. On est passé de 121 000 nouveaux étrangers en 1989 à 500 000 prévus cette année.

La plupart sont des réfugiés des anciens pays communistes d'Europe de l'Est (Roumanie, Pologne, Yougoslavie) et d'Afrique.

Ils choisissent l'Allemagne parce que c'est le pays le plus accueillant d'Europe. La Constitution oblige le gouvernement à accorder le droit d'asile à la plupart des réfugiés.

Dès qu'ils franchissent la frontière allemande, les étrangers sont logés dans des centres de réfugiés. Le gouvernement les nourrit et leur donne de l'argent pendant qu'on étudie leur cas.

Cette situation suscite la colère des néo-nazis. Ils reprochent aux étrangers d'être mieux traités qu'eux et les accusent de voler le travail des Allemands.





L'Allemagne accueille des réfugiés de tous les coins du monde.



Un casse-tête pour le premier ministre allemand Helmut Kohl.

Solutions

Pour tenter de diminuer la violence raciste, le gouvernement allemand voudrait réduire le nombre d'étrangers sur son sol. Il a demandé aux autres pays européens d'en accueillir davantage, mais ceux-ci ont refusé.

Exemple: Il y a deux semaines, la Grande-Bretagne a refusé d'accueillir 175 réfugiés bosniaques bloqués à la frontière autrichienne. Pourtant, l'Allemagne a déjà accordé l'asile à 230 000 Bosniaques et autres Yougoslaves qui fuyaient la guerre civile.

Une autre solution consisterait à modifier la Constitution pour restreindre le droit d'asile. Le principal parti d'opposition, le Parti social-démocrate, a déjà annoncé qu'il était prêt à soutenir le gouvernement dans cette voie.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399

EN BREF

Afrique du Sud
Élections en 94

Les premières élections libres auxquelles les Noirs pourront participer auront lieu en 1994, a promis le président sud-africain, F.W. de Klerk.

Norvège
Fuite nucléaire

Selon la télévision américaine ABC, un sous-marin soviétique qui a coulé près des côtes de la Norvège en 1989 menace de laisser s'échapper dans la mer du plutonium, un produit extrêmement toxique.

France
Loi sur la vie

Le gouvernement français a présenté au Parlement un projet de loi sur la bioéthique qui fixe des limites à la reproduction artificielle. Exemple: les femmes seules ou âgées ne pourraient pas avoir recours à cette pratique.

Russie
Pas la forme

Une récente enquête révèle les fortes déficiences du système de santé en Russie. 98 % de la population souffre de maladies dentaires ou de la bouche. 42 % des hôpitaux manquent d'eau chaude et 12 % n'ont carrément pas d'eau!

Royaume-Uni
La reine paiera

La reine d'Angleterre a annoncé qu'elle payera des impôts comme tous les Britanniques à partir de l'année prochaine. Depuis 1936, les souverains britanniques sont exemptés d'impôts.

États-Unis
Barbie géante

La compagnie Mattel vient de sortir une nouvelle poupée Barbie qui mesure 92 cm!

États-Unis
Dans les étoiles

Un sondage effectué à l'Université de New York démontre que 45 % des étudiants en arts et 37 % des étudiants en sciences croient à l'astrologie.

Iran
Bière froide

Des archéologues ont découvert en Iran la plus vieille bouteille de bière connue. Elle a 5 000 ans!

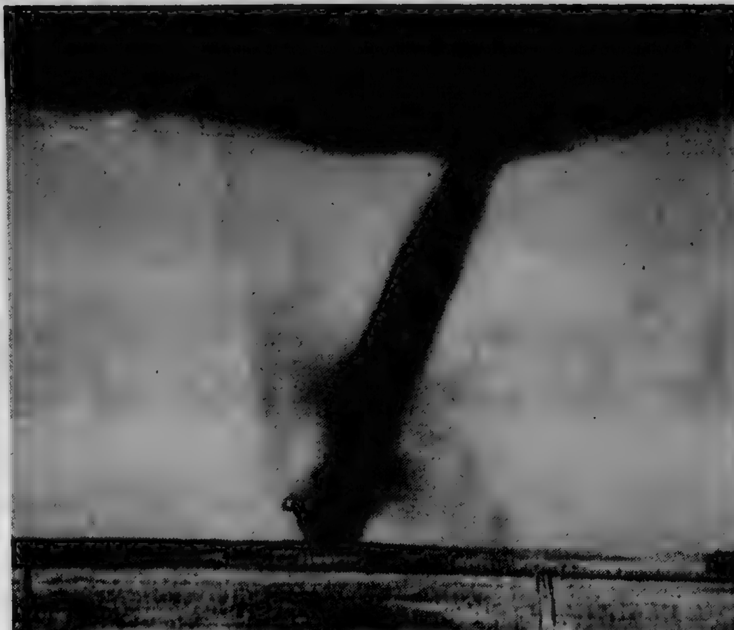
Un passage en coup de vent

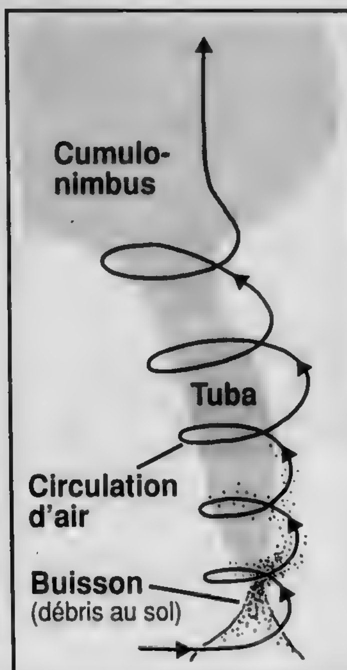
Au moins 25 personnes ont été tuées par une série de tornades qui ont ravagé tout le sud-est des États-Unis entre le 21 et le 23 novembre derniers.

En Caroline du Nord, une tornade a même traîné sur six ou sept mètres un autobus scolaire rempli d'enfants. Le conducteur et 27 passagers ont été blessés et conduits à l'hôpital.

Les tornades se forment lorsque l'atmosphère est chaude et humide. Il arrive alors, parfois, qu'un courant d'air se mette à tourner très très vite sur lui-même. Ce courant finit par former une espèce de tunnel (le tuba) qui relie le sol à un gros nuage noir appelé cumulonimbus.

La plupart des tornades se déplacent à une vitesse de 30 à 60 km/h. En général, elles ne durent que quelques minutes. La plupart des dégâts sont causés par les vents tourbillonnants qu'elles entraînent avec elles.


On compte en moyenne 150 tornades chaque année aux États-Unis.



✻ Info quiz

1) Quelle ville canadienne a été frappée le 31 juillet 1987 par une tornade qui a fait 26 morts?

Réponse en page 4.

La reine a eu chaud!

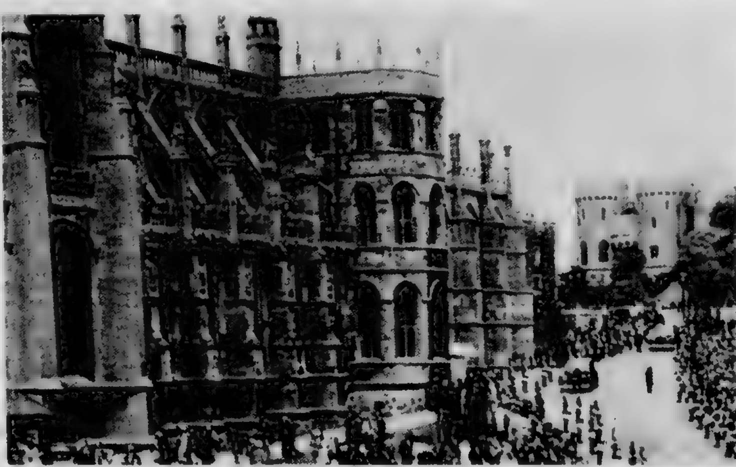
Le feu qui a ravagé le château de Windsor, en Angleterre, le 22 novembre dernier, a bien failli faire disparaître une des plus belles collections d'art privées du monde.

Le château, qui appartient à la famille royale depuis 900 ans, abrite la plus grande partie des oeuvres d'art de la reine.

Durant les 30 heures qu'a duré l'incendie, plus de 200 pompiers et soldats se sont relayés pour évacuer les tableaux de maître, les meubles et les objets de porcelaine. La reine en personne et son fils Andrew ont donné un coup de main.

Finalement, il semble qu'un ou deux tableaux seulement aient été détruits. Par contre, le château lui-même est très abîmé. On estime que sa restauration coûtera environ 132 millions de dollars.

D'après les enquêteurs, le feu a été déclenché par accident.


Une vue du château de Windsor avant l'incendie.

✻ Info quiz

2) Une année-lumière égale combien de km?

Réponse en page 4.

Un trou dans l'espace

Grâce au télescope spatial Hubble, les scientifiques ont pour la première fois la possibilité d'observer de façon assez précise un trou noir.

Hubble, qui voyage dans l'espace depuis environ deux ans, a pris une photo montrant une sorte de disque de gaz qui tourne sur lui-même. Au centre se trouve un point noir.

Les astronomes pensent qu'il s'agit d'un trou noir en train d'aspirer une galaxie (un groupe d'étoiles). Ce trou noir est environ dix millions de fois plus gros que le Soleil.

Selon la plupart des astronomes, les trous noirs sont d'énormes étoiles qui s'effondrent sur elles-mêmes en aspirant toute la matière et la lumière autour. Leur existence n'a jamais été prouvée. On ne sait pas non plus ce que devient la matière aspirée par un trou noir.

Long voyage

Le trou noir photographié par Hubble est situé à environ 45 millions d'années-lumière de la Terre.

Autrement dit, si un vaisseau spatial se déplaçait à la vitesse de la lumière dans le vide, il lui faudrait 45 millions d'années pour atteindre le trou noir.

La revanche des microbes

L'invention des antibiotiques il y a environ 50 ans a permis de sauver des millions de personnes en luttant contre les infections transmises par les bactéries. Mais ces microbes coriaces sont de mieux en mieux armés pour se défendre.

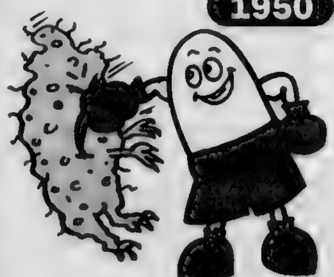
Le premier antibiotique, la pénicilline, a été découvert en 1928 par le Britannique Alexander Fleming. Dès les années 40, les antibiotiques étaient utilisés abondamment dans le monde entier.

Ils permettent en effet de combattre efficacement de nombreuses maladies en empêchant les bactéries de se multiplier. Exemples: la méningite, la tuberculose, les pneumonies. Par contre, les antibiotiques sont inefficaces contre les virus (un autre type de microbe).

Ces dernières années cependant, on a remarqué que les bactéries résistaient de mieux en mieux aux antibiotiques. Elles ont développé des mécanismes de défense qu'elles se transmettent automatiquement les unes aux autres.

Conséquence: certaines maladies qu'on croyait presque disparues dans les pays riches refont leur apparition. C'est le cas, notamment, de la tuberculose aux États-Unis.

De leur côté, les scientifiques sont obligés de produire de nouveaux antibiotiques de plus en plus forts. Leur coût augmente et certains pays du tiers monde n'ont plus les moyens de se les acheter.





Bonnes bactéries

Toutes les bactéries ne transmettent pas des maladies. Certaines, au contraire, sont très utiles aux humains. Par exemple, celles qui permettent de fabriquer le fromage et les yaourts.

EN BREF

Canada

L'étoile David

Le film Naked Lunch, de David Cronenberg, est le grand gagnant des Génies, un des plus importants festivals de cinéma canadien. Il a remporté huit prix. Léolo, du Québécois Jean-Claude Lauzon, a gagné trois prix.

Québec

«Party» rentable

Les célébrations du 350e anniversaire de Montréal cet été ont rapporté un profit de 828 000 $, malgré l'énorme dépense initiale de 42 millions de dollars.

Canada

Père Fouettard

En Estonie, le Père Noël se déplace sur un balai dont il se sert pour battre les enfants pas sages. Ce personnage est l'un des quatre «Pères Noël d'ailleurs» que la Société canadienne des postes a choisi de reproduire sur sa nouvelle série de timbres.

Canada

Pourquoi fumer?

Pour quelles raisons fumez-vous? C'est la question que le gouvernement canadien posera à 20 jeunes de 10 à 19 ans dans un sondage qui sera organisé début 93.

T.N.-O.

Faux diamants

Les compagnies qui creusent le sol des Territoires du Nord-Ouest ont appris une nouvelle décevante. Les diamants découverts récemment n'étaient pas naturels mais étaient tombés d'un outil de forage!

Québec

L'ONU enquête

L'UNESCO, l'organisme de l'ONU chargé de la culture, mène une enquête pour déterminer si deux projets de construction menacent le caractère historique de la ville de Québec. Il s'agit d'un cinéma Imax et d'une école navale.

Canada

Violence égale

Une étude récente révèle que la violence frappe autant les femmes que les hommes. Une différence cependant: la majorité des femmes violentées le sont par leur mari ou leur ancien mari. Dans le cas des hommes, les agresseurs sont plutôt des étrangers.

100 000 $: le prix de l'oubli

Après six ans de refus, le gouvernement canadien a finalement accepté d'indemniser environ 80 personnes qui ont été victimes de bizarres expériences psychiatriques dans les années 50 et 60.

Ces expériences se déroulaient à l'Institut Allan Memorial de Montréal. Le psychiatre Ewen Cameron faisait subir de véritables lavages de cerveau aux patients victimes de dépressions.

Pour les obliger à oublier leur passé, il les faisait dormir plusieurs semaines de suite en les bourrant de pilules. Il faisait aussi passer du courant électrique dans leur cerveau (électrochocs).



La cure de sommeil: une vieille méthode de psychiatrie.

Résultat: certains patients ont totalement perdu la mémoire ou ont oublié des années entières de leur vie.

Plusieurs expériences du docteur Cameron ont été financées par le gouvernement canadien, qui a finalement accepté de verser 100 000 $ de dédommagement à chacune des victimes.

L'étrange psychiatre, qui est mort en 1967, recevait également de l'argent de la CIA, l'agence d'espionnage américaine.

Sur le sentier de l'autonomie

Les Autochtones du Canada sont décidés à mettre en oeuvre leur autonomie, malgré le rejet de l'entente de Charlottetown le 26 octobre dernier.

Le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, a annoncé que les Autochtones mettront bientôt en place leurs propres lois dans plusieurs domaines, notamment la protection des enfants, l'éducation et le développement économique.

Ovide Mercredi estime que le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces seront forcément d'accord avec ce projet. En effet, ils ont tous signé l'entente de Charlottetown qui reconnaissait le droit des Autochtones à l'autonomie.

Cette entente a cependant été rejetée par une majorité de Canadiens au référendum du 26 octobre 1992.

On parie?

Dans le domaine de l'économie, les Autochtones ont notamment l'intention d'ouvrir des casinos dans au moins cinq provinces.

Aux États-Unis, les Amérindiens gèrent déjà plus de 140 casinos qui rapportent des millions de dollars chaque année.



On compte plus de 600 000 Autochtones au Canada.

Enfants pauvres

Selon l'organisme Campagne 2000, plus d'un million d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada. Cela représente un enfant sur six.

À cause de la mauvaise situation économique et du chômage, le nombre d'enfants pauvres a augmenté de 170 000 entre 1989 et 1990.

Pour répondre aux besoins croissants, le nombre de banques alimentaires qui distribuent des repas gratuits a augmenté de 392 depuis le mois d'août dernier.

✷ Info quiz

3) Quelle est la définition de la pauvreté au Canada?

Réponse en page 4.

Opinions



D'accord avec Gregory

Dans Le Journal des jeunes du 9 au 22 octobre, nous avons demandé à nos lecteurs s'ils étaient d'accord avec le jeune Américain Gregory Kingsley (12 ans) qui a obtenu le droit de divorcer de ses parents. La plupart d'entre vous ont répondu oui. Voici quelques réactions.

Contre

«Pour le cas de Gregory Kingsley, je pense que c'est bon pour lui, mais si ça continue tous les enfants vont vouloir divorcer de leurs parents.

Je suis contre parce que leurs raisons vont être de moins en moins valables. Et personne sera avec leurs parents si ça continue.»

Rita Parent, Saint-Joseph, MB

S'ils le maltraitent

«Un enfant peut obtenir le droit de se séparer de ses parents s'ils le maltraitent ou si les problèmes deviennent aussi graves que ceux de Gregory.

S'il n'avait pas fait de plainte, les problèmes seraient probablement devenus pires.»

Natalie Lafond, Saint-Jean-Baptiste, MB

Plus débrouillards

«Je crois que c'est normal que les jeunes commencent à faire cela car cela démontre que les jeunes de notre époque sont beaucoup plus libres, connaissants et débrouillards qu'avant.»

Christiane Sabourin, Saint-Jean-Baptiste, MB

Surtout l'espoir

«À mon avis, le jeune Gregory Kingsley a fait une très bonne chose, parce qu'il a perdu toute son enfance.

À propos des droits pour les jeunes, le gouvernement devrait se réveiller, et s'apercevoir que les jeunes sont aussi des humains avec certains droits, non pas des animaux qu'on oublie ou jette dehors.

Les enfants souffrent comparé aux adultes. Les adultes peuvent s'en sortir, mais certains enfants perdent tout, surtout l'espoir. Si un parent boit, souvent l'enfant va en souffrir, encore plus que le parent même.

Il faut qu'on travaille ensemble pour aider les enfants partout au monde. Notre futur pourrait bien en dépendre.»

Sophie Roussel, Truro, N.É.

Du trouble

«Je suis très heureuse de savoir que maintenant les jeunes ont des droits et sont considérés plus égaux aux adultes.

Mais je trouve que si les tribunaux commencent à regarder chaque cas particulier, ça va être plus de trouble que nécessaire. Qui, et comment, va désigner des «cas exceptionnels»?

Cheryl Barnabé, Saint-Jean-Baptiste, MB

Au juge

«Je pense que c'est la décision du juge. Si tu penses que tu vas gagner, tu peux l'amener en cour si c'est assez sérieux.»

Éric Dupuis, Saint-Jean-Baptiste, MB

Pas si bêtes!

On dit que l'être humain est l'animal le plus intelligent de la Terre. Pourtant, c'est souvent en s'inspirant des capacités d'autres animaux que les humains sont arrivés à ce qu'ils sont aujourd'hui. Plusieurs animaux possèdent des aptitudes que les humains n'ont pas.

1. En 1935, l'humain a réussi à mettre au point le radar. Quel animal est naturellement équipé d'un sonar pouvant repérer des petits objets à 100 mètres?

❑ A. l'anguille

❑ B. la chauve-souris

❑ C. le dauphin

2. Les bergers allemands ont été choisis comme chiens policiers parce qu'un de leurs sens est particulièrement développé. Lequel?

❑ A. odorat

❑ B. vue

❑ C. ouïe

❑ D. goût

3. Les yeux du caméléon ont une particularité. Laquelle?

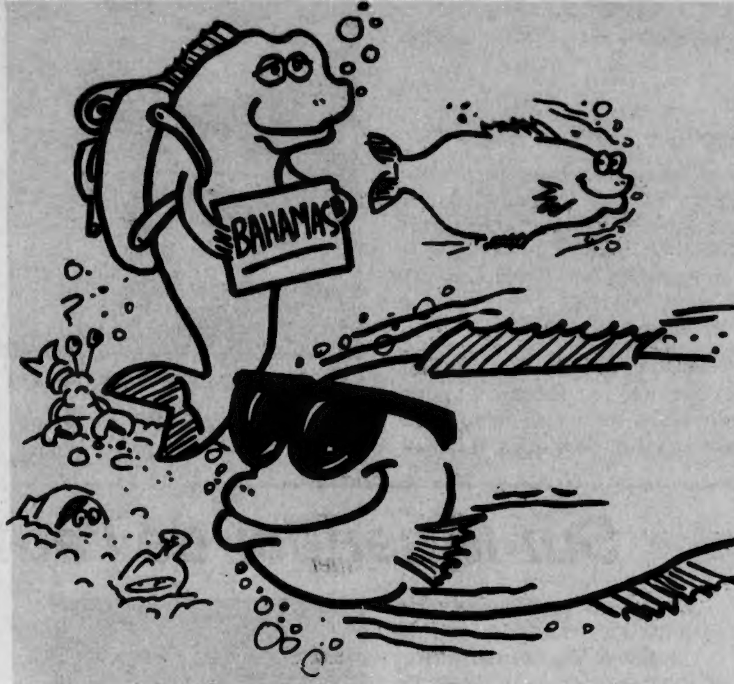
❑ A. Ils sont daltoniens, ce qui veut dire qu'ils voient tout en noir et blanc.

❑ B. Ils sont indépendants l'un de l'autre, ce qui permet au caméléon de regarder dans plusieurs directions à la fois.

❑ C. Ils peuvent voir la nuit.

4. Vrai ou faux? Un chacal peut entendre un cri d'animal à cinq kilomètres de distance et peut même distinguer s'il s'agit d'un animal blessé ou d'un cri normal.

5. Quand les humains disent «manger comme un oiseau», cela veut dire manger peu.



Les oiseaux mangent beaucoup pourtant. Une de ces espèces mange le double de son poids chaque jour.

❑ A. colibri (oiseau-mouche)

❑ B. hirondelle

❑ C. perroquet

❑ D. aigle

6. La vitesse moyenne d'un humain qui court est de 36 km/h. La vitesse du guépard est plutôt de:

❑ A. 50 km/h

❑ B. 75 km/h

❑ C. 100 km/h

7. Vrai ou faux? L'hélice a été inventée au 19e siècle, mais l'hippocampe connaissait déjà le principe et se servait de la nageoire sur son dos pour avancer dans l'eau.

8. Une espèce de poisson fait de l'auto-stop en s'accrochant à d'autres poissons. Comment s'accroche-t-il?

❑ A. avec ses dents

❑ B. avec une ventouse

❑ C. avec une colle qu'il fabrique

9. Vrai ou faux? Une taupe peut creuser deux mètres de tunnel sous-terrain en 15 minutes.

10. Quel animal à cuirasse solide se roule en boule pour se défendre?

❑ A. le hérisson

❑ B. le caïman

❑ C. le tatou

11. Vrai ou faux? L'ours blanc polaire n'a qu'à cacher son museau noir pour devenir invisible aux chasseurs.

Langues du monde

Associe les langues avec chaque pays Attention: un pays peut avoir plusieurs langues.

1. mandarin	**A.** Iran
2. hindi	**B.** Chine
3. bengali	**C.** Brésil
4. ourdou	**D.** Inde
5. persan	**E.** Thaïlande
6. wu	**F.** Bangladesh
7. thaï	**G.** Portugal
8. portugais	**H.** Pakistan
9. cantonais	
10. telougou	



Métagrammes

Il existe des mots qui changent complètement de sens quand on change une seule de leurs lettres. On les appelle des métagrammes. Dans la plupart des cas, c'est la première lettre qui change, mais pas toujours (regarde le deuxième exemple). Essaye de trouver autant de métagrammes que possible pour chaque mot ci-dessous.

1. bouche: couche, souche, douche, mouche, touche

2. matin: marin, malin

3. cour: ____________________

4. gomme: ____________________

5. pôle: ____________________

6. sol: ____________________

7. main: ____________________

8. nouille: ____________________

9. bombe: ____________________

Les enquêtes de Trouvetout

Un voleur averti

J'étais arrivé assez tôt au bureau ce matin-là. Il y avait déjà un message sur mon répondeur. C'était le sergent Bonrien qui sollicitait mon aide pour enquêter sur un vol.

J'arrive au bloc-appartements en question. Un des résidants, tout énervé, dit que sa collection de pièces de monnaie a été volée. Je lui demande d'expliquer.

«J'ai vu un avertissement dans l'ascenseur qui disait que le gaz naturel et l'électricité seraient arrêtés de minuit à six heures ce matin. Mais le problème, c'est que les voleurs ont pu lire cet avertissement aussi.»

Je lui demande plus de détails: «Je me suis réveillé vers six heures moins dix, et j'avais l'impression qu'il y avait quelqu'un dans l'appartement. J'ai allumé une chandelle et j'ai fait le tour, mais je n'ai rien vu. Juste à ce moment-là, l'électricité est revenue. J'ai décidé de prendre ma douche tout de suite et de me rendre au bureau plus tôt.»

«En tout cas, j'étais dans la douche depuis deux minutes quand j'ai entendu un bruit. J'ai jeté un coup d'oeil de derrière mon rideau de douche et j'ai vu un homme passer dans le corridor. Je ne pouvais pas le distinguer très clairement à cause de la vapeur de la douche, mais je pense qu'il portait un uniforme comme ceux qui travaillent autour de l'édifice. Et voilà, ma collection de pièces de monnaie a disparu!»

Je suis certain que le résidant ment.

Pourquoi?

✷ Info quiz

Réponses:

1) Edmonton (Alberta).

2) 9 461 milliards de km.

3) Sont considérées comme pauvres les familles qui dépensent plus de 56,2 % de leur revenu en nourriture, logement et habillement.

Réponses

Bêtes: 1-C; 2-A; 3-B; 4-vrai; 5-A; 6-C; 7-vrai; 8-B; 9-faux (en 10 minutes!); 10-C; 11-vrai;

Langues: 1-B; 2-D; 3-F; 4-H; 5-A; 6-B; 7-E; 8-C et G; 9-B; 10-D.

Métagrammes: 3- four, jour, pour, tour; 4- comme, pomme, somme, nomme; 5- môle, rôle, tôle; 6- bol, col, dol, fol, mol, vol; 7- nain, gain, pain, vain, bain, sain; 8-mouille; rouille, souille, bouille, fouille; 9-tombe, combe.

Trouve-tout: s'il n'y avait ni gaz naturel, ni électricité depuis six heures, il était impossible qu'il y ait de l'eau chaude et donc, de la vapeur.

Recyclez ce journal

CONCOURS DE LA MASCOTTE DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

QUI SUIS-JE?

Ce nouveau compagnon des jeunes (et moins jeunes) vient tout juste d'arriver au Manitoba et on ne lui a même pas encore trouvé un nom...



Aidez-nous à nommer la nouvelle mascotte des caisses populaires du Manitoba.



Les caisses populaires du Manitoba

dévoileront les noms des gagnants et de la mascotte **le samedi 13 février 1993 à LA DÉROUINE**.



Festival du Voyageur

LE TAMIA EST VIF ET...

- Intelligent
- Prudent
- Laborieux
- Économe
- Optimiste
- Positif
- Mignon
- Vigoureux
- Alerte

LES PRIX A GAGNER!

1er PRIX

Un superbe manteau
du Voyageur
(valeur de 300 $)
en plus des prix remis
aux finalistes.

5 PRIX...

Cinq finalistes se mériteront
des prix d'une valeur de
50 $ chacuns.

(N.B. Les prix du concours ne sont pas transférables et doivent être acceptés tels quels.)

SÉLECTION DES GAGNANTS

Les gagnants et finalistes
seront priés de se présenter
au Parc du Voyageur
alors que le nom de la mascotte
sera dévoilé au public
le samedi, 13 février 1993
lors de LA DÉROUINE.

RÈGLEMENTS

1. Le concours est ouvert à tous sauf aux employé.e.s. des caisses populaires du Manitoba.

2. Il suffit de remplir le coupon-réponse détachable en y indiquant clairement le nom proposé pour la nouvelle mascotte des caisses populaires du Manitoba.

3. Déposez le coupon-réponse à votre caisse populaire locale ou faites le parvenir à:

   La Fédération des
   caisses populaires du Manitoba
   case postale 68
   200-605, rue Des Meurons
   Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

4. Le concours se termine le 29 janvier 1993 et les gagnants et gagnantes seront annoncés :
   le samedi 13 février 1993
   lors de LA DÉROUINE.



Les caisses populaires
du Manitoba



Festival du Voyageur



Les caisses populaires
du Manitoba



Festival du Voyageur

* La Fédération des caisses populaires du Manitoba ou ses caisses affiliées ne s'engage pas à accepter quelque nom que ce soit. Dans cette éventualité, les gagnants seront déterminés et les prix décernés par voie de tirage au hazard de tous les coupons-réponses reçus.

MON NOM : ____________________

ADRESSE : ____________________

____________________ **CODE POSTAL :** __________

TÉLÉPHONE : ____________________

CAISSE POPULAIRE : ____________________

NOM QUE JE SUGGÈRE POUR LA MASCOTTE